Rapport annuel 2024

Centrale de lettres de gage
Banques Cantonales Suisses

La Centrale de lettres de gage

Nom:	Pfandbriefzentrale der schweizerischen Kantonalbanken AG Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA Centrale delle banche cantonali svizzere per le obbligazioni fondiarie SA
Constitution:	10 février 1931 Assemblée constitutive 24 mars 1931 Inscription au registre du commerce
Forme juridique:	Société anonyme
Numéro IDE:	CHE-102.645.332
Domicile:	c/o Zürcher Kantonalbank, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich
Adresse du bureau:	Josefstrasse 222, 8005 Zurich
Adresse postale:	Case postale, 8010 Zurich
Téléphone:	+41 44 292 31 97
E-mail:	pfandbriefzentrale@zkb.ch
Internet:	www.pfandbriefzentrale.ch/fr
Marque:	Der Schweizer Pfandbrief® La lettre de gage suisse® The Swiss Pfandbrief®
Bases légales:	Loi sur l'émission de lettres de gage (LLG) du 25 juin 1930 Ordonnance sur l'émission de lettres de gage (OLG) du 23 janvier 1931
Actionnariat:	Les 24 banques cantonales
Capital-actions:	2 225 millions de CHF; dont 445 millions de CHF libérés
Gestion:	Banque Cantonale de Zurich, Zurich
Organe de révision:	Ernst & Young SA, Zurich
Autorité de surveillance:	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), Berne
Notations:	Moody's Banque Cantonale de Zurich
Statut FATCA:	NFFE passif (Non-Financial Foreign Entity)

Table des matières

L'essentiel en chiffres	4
Avant-propos	6
Organes	12
Actionnariat	13
Couverture des prêts	14
Nouveaux emprunts de lettres de gage	15
Rapport sur la situation	16
Bilan	18
Compte de résultat	20
Tableau de flux de trésorerie	21
Tableau des fonds propres	22
Annexe aux comptes annuels	23
Emprunts de lettres de gage en circulation	31
Rapport de l'organe de révision	40
Affectation du bénéfice	44
Aperçu pluriannuel	45

Remarques sur les données chiffrées
Les montants indiqués dans les tableaux sont arrondis. De ce fait, les totaux peuvent être différents de la somme des valeurs individuelles.

Les règles suivantes s'appliquent dans les tableaux:
0 (0 ou 0,0) Grandeur inférieure à la moitié de l'unité de comptage utilisée
- valeur = zéro

L’essentiel en chiffres

	31.12.2024	31.12.2023
Activités d’émission	CHF 1 000	CHF 1 000
Emissions	9 981 000	8 532 000
Remboursements	-6 844 000	-5 301 000
Variations du stock	3 137 000	3 231 000
Volume des lettres de gage	CHF 1 000	CHF 1 000
Emprunts/prêts de lettres de gage	83 322 000	80 185 000
Emprunts en circulation	Nombre	Nombre
Emprunts et placements directs	145	139
Charges et produits d’intérêts annuels	CHF 1 000	CHF 1 000
Charges d’intérêts annuels sur les emprunts de lettres de gage	704 341	587 357
Produits d’intérêts annuels sur les prêts de lettres de gage	727 692	609 570
Taux d’intérêt moyen pondéré par les capitaux	en %	en %
Emprunts de lettres de gage	0,85 %	0,73 %
Prêts de lettres de gage	0,87 %	0,76 %
Durée résiduelle pondérée par les capitaux	Années	Années
Emprunts/prêts de lettres de gage	6,27	6,26
Fonds propres (après affectation du bénéfice)	CHF 1 000	CHF 1 000
Fonds propres pouvant être pris en compte (art. 18 al. 2 OLG)	1 925 833	1 924 139
Fonds propres requis (art. 10 LLG)	1 673 288	1 609 470
Excédent de fonds propres	252 545	314 669
Taux de couverture des fonds propres	115,1 %	119,6 %
Rapport entre capital propre à prendre en compte et la totalité des fonds de tiers	2,3 %	2,4 %
Notations	Notation	Notation
Moody's (emprunts)	Aaa (stable)	Aaa (stable)
Banque Cantonale de Zurich (émetteur)	AAA (stable)	AAA (stable)
Notations de durabilité (émetteur)	Notation	Notation
MSCI ESG	AAA	A
ISS ESG	C Prime	C Prime

Evolution du volume des lettres de gage de la Centrale de lettres de gage

Etat au 31 décembre

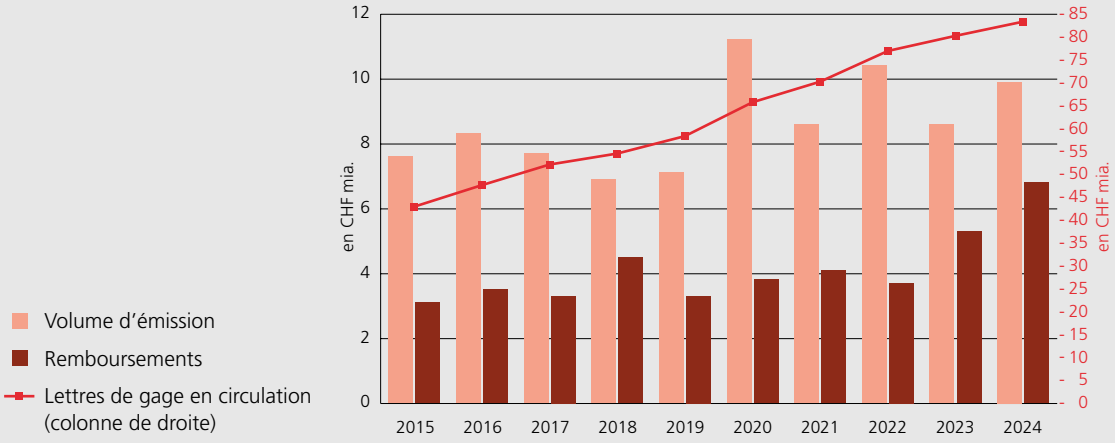

Part des prêts de lettres de gage aux créances hypothécaires des banques cantonales

Etat au 31 décembre

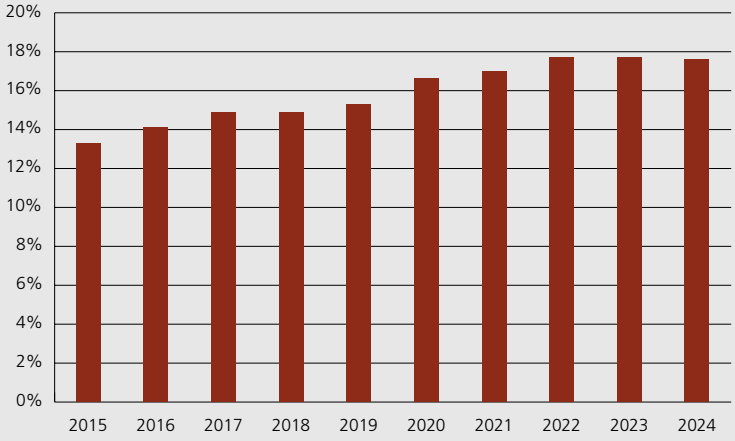

Part de marché de « La lettre de gage suisse® »

Obligations d'émetteurs domestiques en CHF

Etat au 31 décembre 2024

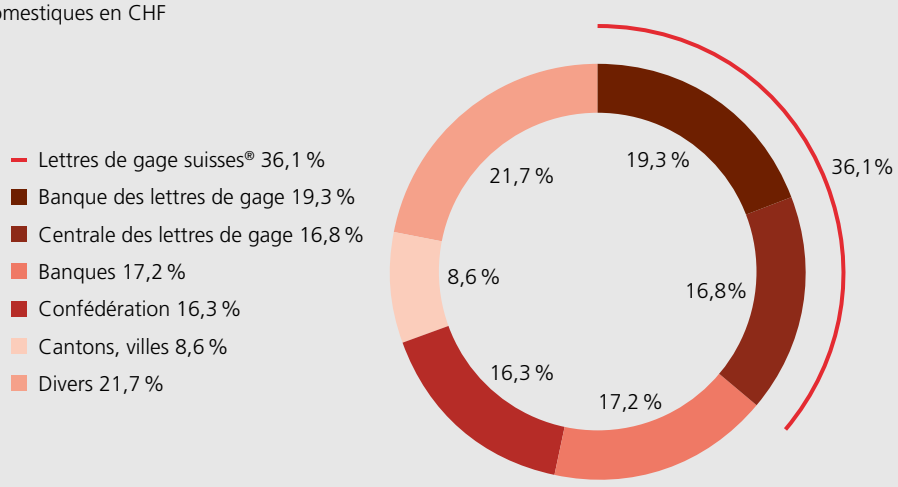

Avant-propos

Daniel Fust, président du conseil d'administration,
Sven Bucher, directeur

Chères et chers représentants des banques actionnaires,
Chères et chers investisseurs,

Au cours de l'exercice 2024, la Centrale de lettres de gage a émis douze emprunts pour un volume de 10,0 milliards de CHF (année précédente: 8,5 milliards). Durant cette même période, des emprunts de lettres de gage d'un montant de 6,8 milliards de CHF (année précédente: 5,3 milliards) sont arrivés à échéance de remboursement. Le portefeuille a ainsi augmenté de 3,9 % pour atteindre un nouveau record de 83,3 milliards de CHF. L'année d'émission 2024 fut partiellement marquée par une demande plutôt modérée des investisseurs pour ce type d'emprunts. Ceci est notamment imputable aux volumes d'émission élevés d'autres débiteurs. La Centrale de lettres de gage a fait face à l'environnement de marché plus difficile en élargissant l'éventail des durées et, pour la première fois de son histoire, en lançant en 2024 des émissions comportant quatre séries (au lieu de trois).

En conséquence, elle a pu enregistrer en date du 2 décembre l'un des plus gros montants d'émission de son histoire, avec un volume total de 1,4 milliard de CHF sur les quatre séries lancées. Avec pour toile de fond une croissance exceptionnelle des hypothèques, la demande de prêts de lettres de gage de la part des banques membres est restée élevée. Bien que la croissance de l'encours des lettres de gage se soit ralentie l'an dernier, l'évolution considérée sur dix ans reste très impressionnante. Durant cette période, la Centrale de lettres de gage a connu une croissance annuelle moyenne de 8,1 %, ce qui équivaut à une augmentation des lettres de gage en circulation de 45,0 milliards de CHF.

L'année dernière, les opérations sur le marché intérieur suisse des capitaux ont atteint un nouveau record avec un volume d'environ 56,0 milliards de CHF (année précédente: 46,8 milliards). Alors que les taux d'intérêt ont évolué latéralement en un corridor relativement étroit au cours du premier semestre, un fort mouvement de baisse s'est enclenché après la deuxième réduction des taux d'intérêt opérée en juin par la BNS. A la fin 2024, le taux directeur de la BNS était de 0,50 %. A l'occasion de chaque évaluation de la situation monétaire en 2024, le taux directeur a été abaissé de 25 points de base, et même de 50 points de base en décembre.

Tout comme les taux d'intérêt, les spreads de crédit ont évolué latéralement au cours du premier semestre. La situation a changé à partir de la mi-juillet: du fait des nombreuses émissions enregistrées au premier semestre et de la forte baisse des taux d'intérêt, les investisseurs ont progressivement exigé des rendements plus élevés. Par contre, le marché suisse s'est montré relativement peu impressionné par les conflits géopolitiques mondiaux et les élections américaines de novembre. Les répercussions, si tant est qu'il y en ait eu, n'ont été que de courte durée et de faible ampleur.

Sans surprise, les deux instituts d'émission de lettres de gage se sont encore taillés la part du lion en 2024 en termes de volume d'émission sur le marché suisse des capitaux. Ensemble, ils ont enregistré un résultat record, avec un total de 84 emprunts (72 l'année précédente) pour un montant total de 20,6 milliards de CHF (18,9 milliards l'année précédente). Au total, la part des deux instituts a atteint plus de 36 % (environ 40 % l'année précédente) du volume émis au plan national, ce qui a confirmé pour la Lettre de gage suisse® le statut d'instrument le plus liquide sur le marché suisse des capitaux.

Fin 2024, la Centrale de lettres de gage avait 144 séries d'emprunts (contre 138 l'année précédente) en cours de placement public, pour un volume moyen de 578 millions de CHF (contre 580 millions l'année précédente). Depuis 2002, l'agence de notation Moody's attribue toujours la meilleure note Aaa (outlook stable) à la solvabilité des emprunts de la Centrale de lettres de gage.

Conformément à la loi sur l'émission de lettres de gage, notre but est de refinancer le plus avantageusement et le plus efficacement possible les opérations hypothécaires de nos banques membres. En tant que société commune aux 24 banques cantonales, la Centrale de lettres de gage n'a donc pas pour orientation première la réalisation de bénéfices. Il a cependant été possible de réaliser à nouveau un résultat extrêmement réjouissant. Le bénéfice de l'exercice 2024 s'élève à 20,6 millions de CHF (année précédente: 19,6 millions). Le versement d'un dividende de 4,25 % (année précédente: 4,25 %) sera proposé à l'assemblée générale.

Conseil d'administration (de gauche à droite): Hans Egloff, Pierre-Alain Leuenberger, Hanspeter Rhyner, Dieter Widmer, Ueli Manser, Daniel Fust, Beatrice Kern, Dr Thomas Paulsen, Dr Martin Bardenhewer

L'équipe de la Centrale de lettres de gage (de gauche à droite): Michael Wölfle, Peter Widmer, Sven Bucher, Daniela Rey, Beat Auf der Maur, Esther Kälin, Ursina Kubli Burgauer, Michael Benn

Durabilité
La durabilité est pour nous un thème central, qui fait partie de l'ADN de la Lettre de gage suisse®. Celle-ci permet aux banques membres d'obtenir un refinancement à long terme, stable et surtout avantageux, ce qui les met en mesure d'offrir à leurs clients des hypothèques à des conditions équitables et de créer des incitations pour des investissements immobiliers favorisant la réduction des émissions de CO2, comme par exemple des rénovations énergétiques.

La Centrale de lettres de gage veut s'améliorer constamment en matière de durabilité et créer de la transparence. L'an dernier, le conseil d'administration a adopté la révision de la politique de durabilité ainsi que la nouvelle politique anti-corruption. Ces deux documents sont disponibles sur le site web de la Centrale de lettres de gage. Ces mesures et d'autres dans le domaine ESG ont également été jugées positives par le MSCI, qui a relevé à AAA la notation de la Centrale de lettres de gage au cours de l'année. L'élargissement de la base de données de notre stock de couverture après l'achèvement de notre projet y afférent permettra ensuite d'autres développements dans le domaine de la durabilité.

Assemblée générale à Flüeli-Ranft et changement au sein du conseil d'administration
La 93e assemblée générale ordinaire du 28 juin 2024 s'est déroulée dans un cadre convivial à Flüeli-Ranft et a été organisée par la Banque cantonale d'Obwald. A cette occasion, le président et sept membres du conseil d'administration ont été réélus pour un nouveau mandat de trois ans. Le conseil d'administration a confirmé Dieter Widmer à la vice-présidence. Alois Schärli, membre du conseil d'administration depuis 2012, a annoncé sa démission pour l'assemblée générale de 2024. Le conseil d'administration le remercie pour son engagement de longue date en faveur de la Centrale de lettres de gage.

Le conseil d'administration de la Centrale de lettres de gage comprend – en sus du membre élu par le Conseil fédéral - des membres de direction des banques cantonales. Conformément aux statuts, cet organe compte huit à dix personnes, et sa composition tient compte de la diversité des banques membres en termes de taille et de représentation régionale. L'assemblée générale a élu Beatrice Kern en qualité de nouvelle membre du conseil d'administration. Beatrice Kern est membre de la direction de la Banque Cantonale Bernoise depuis septembre 2023 et a repris la fonction de CFO d'Alois Schärli au début mai 2024. Elle dispose de plus de 20 ans d'expérience en matière de finances, fusions-acquisitions, gestion des risques et opérations pour les PME et les groupes dans les secteurs de la finance et de l'informatique. Par ailleurs, l'assemblée générale a approuvé la révision des statuts qui a été effectuée en raison de la révision du droit de la société anonyme.

Suite à son départ de la direction de la Banque Cantonale de Genève, Virginie Fauveau a quitté le conseil d'administration de la Centrale de lettres de gage en date du 19 septembre 2024. Elle faisait partie de cet organe depuis 2021. Le conseil d'administration remercie Virginie Fauveau pour ses précieux apports et son engagement au service de la Centrale de lettres de gage. Son remplacement fera l'objet d'une élection lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

L'une des particularités des instituts d'émission de lettres de gage est que le Conseil fédéral peut déléguer un représentant des débiteurs hypothécaires au sein du conseil d'administration. Ce représentant est Hans Egloff, ancien conseiller national et président de longue date du comité de l'Association suisse des propriétaires fonciers. Lors de sa séance du 6 décembre 2024, le Conseil fédéral a prolongé le mandat de Hans Egloff d'une nouvelle période administrative, soit jusqu'au 31 décembre 2028.

Activité du conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises en 2024. Pour l'essentiel, il s'est occupé des tâches de direction et de surveillance qui lui ont été confiées. Il procède régulièrement à des analyses de risques et vérifie le respect des directives et des limites en matière de politique de risque. Les autres thèmes importants qu'il a abordés ont été l'adaptation du règlement d'affaires et du règlement d'organisation ainsi que du règlement des compétences et des rémunérations. En outre, le conseil d'administration a adopté la mise à jour de la politique de durabilité et a approuvé la politique anti-corruption. Le comité du conseil d'administration institué dans le cadre du « projet de reporting du stock de couverture », désormais achevé, s'est réuni une fois au cours de l'année sous revue. Ce comité avait pour tâche de conseiller la direction sur toutes les questions portant sur ce projet de reporting et préparait les propositions le concernant, dans l'optique de la prise de décision lors des réunions du conseil d'administration.

Durant l'année 2024, ce dernier a décidé de prendre plusieurs autres mesures pour amélioraer sa gouvernance. Parmi celles-ci, la création d'un comité de nomination et d'un comité d'audit. Dans le contexte de la démission de Virginie Fauveau et de la recherche d'une personne pour la remplacer, le comité de nomination s'est réuni deux fois. Les membres des comités sont élus par le conseil d'administration. Ils doivent être membres de ce conseil. Les comités comptent au moins trois membres. La durée de leur mandat est de trois ans au maximum et prend fin en même temps que le mandat ordinaire du conseil d'administration. Une réélection est possible. Les membres des comités suivants ont été élus par le conseil d'administration pour la période de mandat allant jusqu'à l'assemblée générale de 2027:

Comité de nomination
- Daniel Fust, présidence
- Dieter Widmer
- Ueli Manser

Comité d'audit
- Dr Thomas Paulsen, présidence
- Beatrice Kern
- Hans Egloff

Achèvement du projet de reporting du stock de couverture

Le stock de couverture est d'une importance cruciale pour la sécurité et la stabilité de nos lettres de gage. Il garantit que celles-ci sont couvertes par des actifs de grande qualité et offre ainsi aux investisseurs un haut degré de sécurité. Depuis de nombreuses années déjà, les banques membres nous communiquaient chaque trimestre les données agrégées de leur stock de couverture. Avec le projet de numérisation dénommé « Reporting du stock de couverture » lancé en 2021, les livraisons de données ont été élargies et se font désormais au moyen d'une interface électronique. Le projet avait notamment pour but de répondre aux exigences de Bâle III final, qui imposent aux établissements d'émission de lettres de gage des obligations plus étendues en termes de publication. Le nouvel outil de reporting a standardisé le processus des déclarations trimestrielles de couverture et donne la garantie de pouvoir répondre aux besoins de transparence accrue des différentes parties prenantes. Depuis le 30 septembre 2024, les 24 banques membres remettent les données de leur stock de couverture à la Centrale de lettres de gage via la nouvelle interface électronique. Nous remercions toutes les personnes impliquées pour leur grand engagement, qui a permis de mener à bien ce projet complexe et aux multiples facettes.

Perspectives pour l'année 2025

Au cours de l'exercice 2025, des emprunts d'un montant de 5,5 milliards de CHF (6,8 milliards l'année précédente) arriveront à échéance de remboursement. Pour refinancer les prêts accordés aux 24 banques membres et financés par ces emprunts et afin de se procurer des fonds supplémentaires, la Centrale de lettres de gage prévoit dix dates d'émission pour l'année 2025. L'an passé, elle a mis en place au plan technique les moyens de placer jusqu'à quatre séries dans le cadre d'une émission publique. Le 15 octobre 2024, cette possibilité a été mise à profit pour la première fois dans l'histoire de la Centrale de lettres de gage. Cela permet de mieux couvrir la demande des investisseurs et la demande de prêts, et sera, le cas échéant, reconduit durant l'exercice en cours.

La Centrale de lettres de gage, batisseuse de ponts

La Centrale de lettres de gage est depuis des années la plus constante et la plus durable société commune aux banques cantonales. Dans nos publications, nous reflétons ce qui nous unit au travers de sujets liés aux ponts, qui diffèrent chaque année. La page de couverture de ce rapport annuel montre le viaduc de Wiesner dans le canton des Grisons. Entre Filisur et Davos, ce viaduc enjambe la Landwasser. Avec sa hauteur de près de 90 mètres et sa longueur de 210 mètres, cet imposant ouvrage d'art datant de 1909 est le plus haut et le plus grand pont en maçonnerie des Chemins de fer rhétiques.

La Centrale de lettres de gage est au service de l'ensemble des 24 banques membres et, en tant qu'intermédiaire entre investisseurs et banques cantonales, place avec succès des capitaux pour le refinancement hypothécaire en Suisse. En décembre 2024, la Centrale de lettres de gage a pu émettre son six-centième emprunt depuis sa création en 1931.

Cette longue et fructueuse intermédiation dans le domaine du marché des capitaux témoigne de la confiance accordée à la société commune aux 24 banques cantonales. Le conseil d'administration et la direction remercient toutes les personnes impliquées et, en particulier, les banques membres ainsi que les investisseurs pour leur bonne collaboration au cours de l'exercice écoulé.

Daniel Fust
Président du conseil d'administration

Sven Bucher
Directeur

Organes

Etat au 31 décembre 2024

Conseil d'administration

Président

Daniel Fust	Président de la Direction générale de la Graubündner Kantonalbank Membre du Conseil d'administration depuis 2021 / Président du Comité de nomination

Vice-président

Dieter Widmer	Président de la Direction de la Aargauische Kantonalbank Membre du Conseil d'administration depuis 2019 / Membre du Comité de nomination

Membres

Dr Martin Bardenhewer	Membre de la Direction générale de la Zürcher Kantonalbank Membre du Conseil d'administration depuis 2023
Virginie Fauveau	Membre de la Direction générale de la Banque Cantonale de Genève Membre du Conseil d'administration depuis 2021 (jusqu'au 19 septembre 2024)
Beatrice Kern	Membre de la Direction générale de la Berner Kantonalbank Membre du Conseil d'administration depuis 2024 (à partir du 28 juin 2024) Membre du Comité d'audit
Pierre-Alain Leuenberger	Directeur général de la Banque Cantonale Neuchâteloise Membre du Conseil d'administration depuis 2021
Ueli Manser	Président de la Direction de la Appenzeller Kantonalbank Membre du Conseil d'administration depuis 2019 / Membre du Comité de nomination
Dr Thomas Paulsen	Membre de la Direction générale de la Banque Cantonale Vaudoise Membre du Conseil d'administration depuis 2009 / Président du Comité d' audit
Hanspeter Rhyner	Président de la Direction générale de la Zuger Kantonalbank Membre du Conseil d'administration depuis 2021
Alois Schärli	Membre de la Direction générale de la Berner Kantonalbank Membre du Conseil d'administration depuis 2012 (jusqu'au 28 juin 2024)
Hans Egloff	Avocat, Zurich Membre du Conseil d'administration depuis 2017 / Membre du Comité d'audit Membre nommé par le Conseil fédéral selon l'art. 37 de la Loi sur l'émission de lettres de gage pour la durée du mandat de 2025 à 2028

Direction

Sven Bucher	Directeur
Michael Benn	Directeur adjoint, secrétaire du Conseil d'administration
Ursina Kubli Burgauer	Directrice adjointe
Daniela Rey	Directrice adjointe
Michael Wölfle	Directeur adjoint

Organe de révision

Ernst & Young SA, Zurich

Actionnariat

Etat au 31 décembre 2024

Actionnaires	Capital-actions				Prêts de lettres de gage	
	Nominal CHF 1 000	Part %	Libéré CHF 1 000	Non libéré[1] CHF 1 000	Montant CHF 1 000	Part %
Zürcher Kantonalbank	396 430	17,82 %	79 286	317 144	11 162 000	13,40 %
Banque Cantonale Vaudoise	303 415	13,64 %	60 683	242 732	7 314 000	8,78 %
Berner Kantonalbank	238 685	10,73 %	47 737	190 948	6 817 000	8,18 %
Banque Cantonale de Genève	131 480	5,91 %	26 296	105 184	4 155 000	4,99 %
St. Galler Kantonalbank	129 455	5,82 %	25 891	103 564	4 848 000	5,82 %
Thurgauer Kantonalbank	129 455	5,82 %	25 891	103 564	6 641 000	7,97 %
Basellandschaftliche Kantonalbank	115 295	5,18 %	23 059	92 236	3 477 000	4,17 %
Basler Kantonalbank	115 295	5,18 %	23 059	92 236	3 313 000	3,98 %
Luzerner Kantonalbank	95 065	4,27 %	19 013	76 052	7 821 000	9,39 %
Graubündner Kantonalbank	84 955	3,82 %	16 991	67 964	4 421 000	5,31 %
Aargauische Kantonalbank	82 935	3,73 %	16 587	66 348	1 970 000	2,36 %
Banque Cantonale du Valais	64 730	2,91 %	12 946	51 784	2 364 000	2,84 %
Banque Cantonale de Fribourg	60 685	2,73 %	12 137	48 548	4 629 000	5,56 %
Schaffhauser Kantonalbank	48 545	2,18 %	9 709	38 836	1 163 000	1,40 %
Schwyzer Kantonalbank	40 455	1,82 %	8 091	32 364	1 834 000	2,20 %
Banque Cantonale Neuchâteloise	38 435	1,73 %	7 687	30 748	2 185 000	2,62 %
Zuger Kantonalbank	30 335	1,36 %	6 067	24 268	1 753 000	2,10 %
Banca dello Stato del Cantone Ticino	24 270	1,09 %	4 854	19 416	2 515 000	3,02 %
Glarner Kantonalbank	20 230	0,91 %	4 046	16 184	1 071 000	1,29 %
Obwaldner Kantonalbank	20 230	0,91 %	4 046	16 184	583 000	0,70 %
Nidwaldner Kantonalbank	18 205	0,82 %	3 641	14 564	1 152 000	1,38 %
Appenzeller Kantonalbank	14 165	0,64 %	2 833	11 332	520 000	0,62 %
Urner Kantonalbank	12 130	0,55 %	2 426	9 704	744 000	0,89 %
Banque Cantonale du Jura	10 120	0,45 %	2 024	8 096	870 000	1,04 %
Total	2 225 000	100,00 %	445 000	1 780 000	83 322 000	100,00 %

1 Des engagements écrits des 24 banques actionnaires s'appliquent au capital-actions non libéré selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage.

Couverture des prêts

La chaîne de sécurité des lettres de gage
La chaîne de sécurité des lettres de gage de la Centrale de lettres de gage compte cinq maillons. Premièrement, la Centrale de lettres de gage est pleinement responsable à hauteur de ses fonds propres. Deuxièmement, les banques cantonales se portent garantes de leurs emprunts. De plus, pour la plupart des banques cantonales (à l'exception de Berne, Vaud et Genève), leurs cantons propriétaires sont garants de leurs obligations. Les débiteurs hypothécaires et es biens immobiliers remis en gage auprès de la Centrale de lettres de gage constituent les quatrième et cinquième maillons de la chaîne de sécurité. Pour les investisseurs, il en résulte une sécurité la plus élevée possible. Cette chaîne explique pourquoi l'agence Moody's et le département Research de la Banque Cantonale de Zurich ont accordé aux emprunts de la Centrale de lettres de gage leur plus haute notation.

Une couverture des prêts bien diversifiée
La couverture des prêts de lettres de gage ne comprend que des immeubles d'habitation (maisons individuelles, maisons à plusieurs logements, logements en copropriété, immeubles avec parts artisanales et commerciales jusqu'à 30 %). Les objets gagés sont largement répartis dans toute la Suisse. Les sociétés d'audit des banques cantonales contrôlent chaque année le respect de ces prescriptions.

Des immeubles en Suisse
Des prescriptions légales et réglementaires très strictes s'appliquent aux gages des prêts hypothécaires des banques membres. Elles limitent la charge à un maximum de deux tiers de la valeur de nantissement des immeubles. Tous les gages immobiliers se trouvent en Suisse. Les prêts aux banques cantonales sont couverts au moins à 115 % de leur volume par les créances hypothécaires gagées. De plus, les revenus d'intérêts dus sur les prêts gagés par hypothèque doivent être au moins 10 % plus élevés que les charges d'intérêts sur les prêts de lettres de gage. Comme il est légalement obligatoire de respecter ces critères en tout temps, l'échange immédiat des sûretés qui ne sont plus suffisantes est en permanence garanti. Le Conseil d'administration de la Centrale de lettres de gage a limité le volume des prêts de chaque banque membre à 35 % de ses créances hypothécaires suisses portées au bilan.

Stock de couverture de la Centrale delettres de gage
Etat au 31 décembre 2024

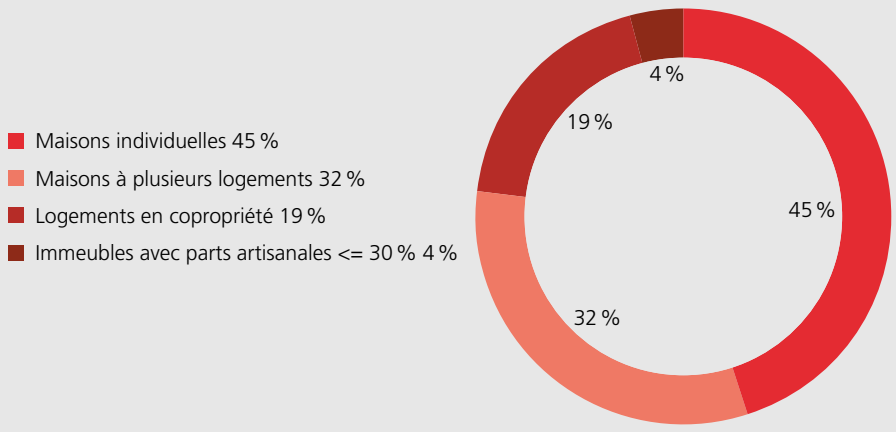

Nouveaux emprunts de lettres de gage

Pendant l'exercice 2024, un total de 44 transactions, avec douze lancements de nouvelles émissions et des augmentations sur des emprunts existants, ont été effectuées.

Libération	Série	Taux d'intérêt	Prix d'émission	Durée en années	CHF mios.	Remboursement Série	Remboursement CHF mios.
05.02.2024	585	1,500 %	100,374 %	7,158	155	491	712
	586	1,550 %	100,401 %	9,719	472		
	587	1,550 %	100,273 %	15,167	195		
12.03.2024	457	1,250 %	99,549 %	5,678	163	463	938
	588	1,450 %	100,377 %	8,642	381		
	589	1,500 %	100,450 %	12,281	330		
15.04.2024	583	1,400 %	100,744 %	7,753	187	454	713
	590	1,400 %	100,294 %	10,558	437		
	591	1,400 %	100,362 %	13,917	364		
07.05.2024	585	1,500 %	101,016 %	6,903	184		
	592	1,450 %	100,353 %	9,583	394		
	593	1,450 %	100,319 %	15,333	288		
14.06.2024	567	1,700 %	101,826 %	6,467	238	482	848
	594	1,450 %	100,009 %	10,133	324		
	595	1,450 %	100,299 %	15,322	175		
17.07.2024	582	1,300 %	100,575 %	4,444	260	424	262
	596	1,250 %	100,180 %	8,756	187	470	671
	597	1,300 %	100,542 %	15,325	161		
06.08.2024	567	1,700 %	103,557 %	6,322	191		
	594	1,450 %	102,485 %	9,989	324		
	555	1,900 %	111,867 %	17,919	224		
03.09.2024	582	1,300 %	101,650 %	4,317	241		
	578	1,850 %	107,650 %	9,053	91		
	590	1,400 %	104,017 %	10,175	131		
	589	1,500 %	105,797 %	11,806	118		
	576	1,850 %	111,253 %	13,878	125		
	555	1,900 %	115,925 %	17,844	120		
23.09.2024	582	1,300 %	101,500 %	4,261	289	456	853
	592	1,450 %	103,647 %	9,206	220		
	598	1,070 %	100,111 %	15,439	134		
31.10.2024	566	1,500 %	101,796 %	2,469	168	414	395
	583	1,400 %	103,469 %	7,211	108	506	506
	589	1,500 %	105,221 %	11,647	262		
	599	1,050 %	100,405 %	20,000	117		
02.12.2024	563	1,625 %	101,322 %	1,347	390	486	946
	588	1,450 %	104,789 %	7,919	329		
	600	0,900 %	100,026 %	10,900	199		
	598	1,070 %	101,549 %	15,247	432		
19.12.2024	572	2,050 %	110,283 %	7,433	104		
	594	1,450 %	107,092 %	9,619	181		
	600	0,900 %	101,933 %	10,853	191		
	591	1,400 %	108,057 %	13,239	171		
	598	1,070 %	104,208 %	15,200	109		
	599	1,050 %	104,861 %	19,864	117		
Total					9 981		6 844

Rapport sur la situation

Environnement économique

L'économie suisse s'est montrée robuste en 2024. Ainsi, la valeur ajoutée dans le secteur des services n'a cessé d'augmenter. Dans l'industrie, en revanche, elle a stagné en début d'année, avant de connaître une forte croissance en milieu d'année grâce à l'industrie chimique et pharmaceutique. Vers la fin de l'année, la croissance a légèrement ralenti à nouveau. La consommation privée a constitué un pilier de la croissance, alors que l'activité d'investissement est restée modérée. Le marché suisse du travail s'est normalisé de manière continue en 2024. La création d'emplois s'est affaiblie et le nombre de chômeurs a constamment augmenté, mais il est resté inférieur à la moyenne à long terme.

Dans les principaux pays industrialisés, l'inflation a continué à reculer en 2024. Les grands bouleversements économiques créés par la pandémie et le début de la guerre en Ukraine appartiennent désormais, pour une grande part, au passé. L'action résolue des banques centrales a également contribué au recul de l'inflation et à la stabilisation des anticipations inflationnistes. Au cours de l'année, les taux d'inflation de nombreuses économies importantes se sont rapprochés de la valeur cible de 2 %; en Suisse, l'inflation est même passée sous le seuil de 1 % en septembre, pour la première fois après trois ans d'inflation élevée. Cela a permis à la plupart des grandes banques centrales d'abaisser à nouveau leurs taux directeurs. La Banque nationale suisse (BNS) a donné le coup d'envoi dès le mois de mars et a ensuite baissé son taux directeur à chaque examen de la situation économique et monétaire, et même de 50 points de base en décembre, pour le ramener à 0,5 %. Les Etats-Unis, la zone euro, la Grande-Bretagne et le Canada ont également procédé à plusieurs baisses de taux en 2024. Par contraste, la banque centrale japonaise a mis fin à son expérience de près de huit ans avec des taux d'intérêt négatifs et a relevé son taux directeur à 0,4 %.

Les rendements des obligations d'Etat avaient majoritairement augmenté depuis le début de l'année, reflétant l'amélioration des perspectives économiques et la baisse des attentes en matière de baisse des taux. En Suisse, la baisse du taux directeur de la BNS, le recul de l'inflation et la demande toujours élevée d'emprunts d'Etat de la part des investisseurs institutionnels ont en revanche généré un net recul des rendements. En fin d'année, le rendement des obligations de la Confédération à 10 ans est tombé à 0,2 %. Dans le sillage des baisses de taux décidées par la BNS, les rendements des obligations de la Confédération à 2 ans ont chuté encore plus fortement, de sorte que la courbe des rendements inversée a retrouvé une cotation normale de septembre à la fin de l'année.

Les marchés des actions ont profité d'un environnement macroéconomique constructif et de la perspective de taux d'intérêt plus bas. De plus, les investisseurs ont continué d'être stimulés par le boom continu du domaine de l'intelligence artificielle. Les grandes entreprises technologiques sont donc restées les locomotives des marchés boursiers.

En raison de l'augmentation des écarts de taux d'intérêt mondiaux par rapport à la zone monétaire du CHF, le franc suisse n'a pas pu faire valoir sa force habituelle en 2024.

Le marché suisse de l'immobilier a eu le vent en poupe sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt. Les conditions de financement étant plus favorables, l'appétit des acheteurs pour leur propre logement a augmenté. Enfin, l'achat d'un logement a permis de réduire à nouveau les coûts du logement par rapport à un logement locatif comparable. Après un creux historique dans le nombre de transactions en 2023, l'activité du marché est repartie à la hausse au second semestre 2024. Le marché des logements en propriété a connu une situation stable.

Le marché des logements locatifs a été soutenu par des revenus locatifs plus élevés. Le nombre de logements locatifs vacants a légèrement diminué à nouveau et la tendance des loyers proposés était à la hausse. Les loyers existants ont également augmenté en raison des deux hausses du taux d'intérêt hypothécaire de référence en 2023. La deuxième hausse n'a pris effet au niveau des contrats de bail qu'au début de l'année 2024 et certains bailleurs ont combiné les deux hausses de taux dans un même courrier. Sur le marché des transactions, le calme est revenu en raison des évolutions des taux d'intérêt. La demande

d'immeubles de rapport jouissant d'une bonne situation et conformes aux normes ESG a augmenté. Les discussions sur la politique du logement éclipsent toutefois ces évolutions positives. Du fait de la pénurie croissante sur le marché du logement locatif, la pression politique a augmenté et il y a lieu de rester attentif à cette évolution.

Bilan
Les prêts aux banques membres et les emprunts de lettres de gage ont augmenté pendant l'année sous revue de 3'137 millions de CHF à 83'322 millions. Le niveau record de l'exercice précédent a ainsi été à nouveau dépassé.

Compte de résultat
Les taux d'intérêt plus élevés dans l'intervalle ont eu un effet positif sur le produit des intérêts des fonds placés. Le produit des intérêts des titres, qui s'élève à 4,7 millions de CHF, est supérieur à celui de l'année précédente (3,9 millions). En outre, le produit des intérêts des débiteurs bancaires a également augmenté, passant de 0,2 million de CHF à 0,6 million. Depuis le 1er janvier 2014, une marge d'intérêt de trois points de base est prélevée sur les nouveaux prêts accordés. Il en est résulté un produit de 22,6 millions de CHF en 2024 (année précédente: 21,6 millions). Au cours de l'exercice sous rapport, tant les charges de commissions (1,4 million de CHF) que les charges d'émission (1,1 million) sont restées inchangées pour l'essentiel par rapport à l'année précédente. Les frais administratifs ont augmenté de 1,1 million de CHF pour atteindre 4,9 millions. Les coûts de reporting du stock de couverture (clôture du projet ainsi qu'exploitation) qui y sont inclus sont la principale raison de cette augmentation. L'exercice s'est soldé par un résultat de CHF 20,6 millions de CHF (19,6 millions l'année précédente). Pour l'année 2024, le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de distribuer un dividende de 4,25 % (année précédente: 4,25 %) sur le capital libéré.

Fonds propres
Les fonds propres pouvant être pris en compte (après affectation du bénéfice) ont augmenté de 1,7 millions de CHF à 1'925,8 millions. Selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage, 75 % du capital-actions non versé peuvent être pris en compte s'il existe un engagement écrit des actionnaires.

En raison de la hausse du bilan, les fonds propres requis ont augmenté de 63,8 millions de CHF à 1'673,3 millions. Au 31 décembre 2024 et après affectation du bénéfice, il en est résulté un excédent de fonds propres de 252,5 millions de CHF (en 2023, de 314,7 millions), respectivement un taux de couverture des fonds propres de 115,1 % (119,6 % en 2023).

Réalisation d'une évaluation des risques
Le Conseil d'administration examine régulièrement les risques de la Centrale de lettres de gage. Il évalue l'adéquation et le respect des prescriptions et des limites en matière de politique de risques, le profil de risque ainsi que les évènements particuliers et leurs développements. A cette occasion, il prend en compte dans son évaluation les mesures prévues pour réduire les risques et les mesures de contrôle interne. Les risques sont surveillés en conséquence. Selon l'évaluation des risques par le Conseil d'administration, les présents comptes annuels ne nécessitent pas de provisions ou de corrections de valeur.

Activités de recherche et de développement
Selon la Loi sur l'émission de lettres de gage et son ordonnance d'application, le modèle d'affaires de la Centrale de lettres de gage ne prévoit aucune activité de recherche et de développement.

Evénements extraordinaires
Pendant l'année 2024, aucun événement extraordinaire ne s'est produit qui ait nécessité d'être mentionné dans les comptes annuels.

Perspectives
En 2025 des emprunts arriveront à échéance pour un montant total de 5'528 millions de CHF (6'844 millions en 2024). Pour répondre de manière optimale aux besoins des banques membres et des investisseurs, la Centrale de lettres de gage planifie dix émissions pour l'année 2025. Sur la base d'une activité étroitement réglementée et de prescriptions de sécurité très sévères, il n'y aura pas de changements significatifs en 2025 quant aux opportunités et aux risques de la Centrale de lettres de gage. On s'attend toujours à une activité d'émission dynamique ainsi qu'à des revenus croissants provenant de la marge d'intérêt. Avec des coûts légèrement inférieurs, une amélioration du résultat est attendue.

Bilan

Actifs	Annexe	31.12.2024 CHF 1 000	31.12.2023 CHF 1 000	Variation CHF 1 000	Variation en %
Avoirs en banque à vue		15 805	3 559	12 246	344,1 %
Liquidités		15 805	3 559	12 246	344,1 %
Papiers-valeurs (échéance jusqu'à 1 an)	1	64 815	48 953	15 862	32,4 %
Actifs détenus à court terme		64 815	48 953	15 862	32,4 %
Avoirs en banque à terme (échéance jusqu'à 1 an)		36 500	16 000	20 500	128,1 %
Prêts de lettres de gage (échéance jusqu'à 1 an)	2	5 528 000	6 844 000	-1 316 000	-19,2 %
Impôt anticipé		684	674	10	1,4 %
Autres créances à court terme		5 565 184	6 860 674	-1 295 490	-18,9 %
Intérêts courus		162 566	135 258	27 308	20,2 %
Frais d'émission à amortir	3	5 977	5 775	202	3,5 %
Actifs transitoires		38	34	4	11,0 %
Actifs de régularisation		168 581	141 067	27 514	19,5 %
Actif circulant		5 814 384	7 054 253	-1 239 869	-17,6 %
Papiers-valeurs (échéance à plus de 1 an)	1	646 846	667 399	-20 553	-3,1 %
Prêts de lettres de gage (échéance à plus de 1 an)	2	77 794 000	73 341 000	4 453 000	6,1 %
Immobilisations financières		78 440 846	74 008 399	4 432 447	6,0 %
Actif immobilisé		78 440 846	74 008 399	4 432 447	6,0 %
Total actif		84 255 231	81 062 652	3 192 579	3,9 %

Passifs	Annexe	31.12.2024 CHF 1 000	31.12.2023 CHF 1 000	Variation CHF 1 000	Variation en %
Emprunts de lettres de gage (échéance jusqu'à 1 an)	4	5 528 000	6 844 000	-1 316 000	-19,2 %
Engagements à court terme portant intérêts		5 528 000	6 844 000	-1 316 000	-19,2 %
Impôt anticipé		25 601	20 981	4 621	22,0 %
Autres dettes à court terme		-	128	-128	-100,0 %
Autres engagements à court terme		25 601	21 108	4 493	21,3 %
Intérêts courus		297 302	247 500	49 801	20,1 %
Régularisation sur commissions de paiement sur lettres de gage		450	476	-26	-5,4 %
Passifs transitoires		133	516	-383	-74,3 %
Passif de régularisation		297 884	248 492	49 392	19,9 %
Fonds étrangers à court terme		5 851 485	7 113 600	-1 262 115	-17,7 %
Emprunts de lettres de gage (échéance à plus de 1 an)	4	77 794 000	73 341 000	4 453 000	6,1 %
Engagements à long terme portant intérêts		77 794 000	73 341 000	4 453 000	6,1 %
Fonds étrangers à long terme		77 794 000	73 341 000	4 453 000	6,1 %
Capital-actions	5	2 225 000	2 225 000	-	-
Capital-actions		2 225 000	2 225 000	-	-
Capital-actions non libéré	5	-1 780 000	-1 780 000	-	-
Réserves légales provenant de bénéfices	6	42 185	41 205	980	2,4 %
Réserves facultatives provenant de bénéfices		101 700	101 350	350	0,3 %
Bénéfice reporté		254	914	-660	-72,2 %
Bénéfice annuel		20 606	19 582	1 024	5,2 %
Réserves et bénéfice de l'exercice		164 745	163 052	1 693	1,0 %
Fonds propres		609 745	608 052	1 693	0,3 %
Total passif		84 255 231	81 062 652	3 192 579	3,9 %

Compte de résultat

	Annexe	2024 CHF 1 000	2023 CHF 1 000	Variation CHF 1 000	Variation en %
Produits d'intérêts sur les prêts de lettres de gage	7	664 031	549 139	114 892	20,9 %
Charges d'intérêts sur les emprunts de lettres de gage	7	-641 425	-527 496	-113 929	21,6 %
Marge d'intérêt des lettres de gage		22 606	21 643	963	4,4 %
Produits d'intérêts sur les papiers-valeurs		4 742	3 942	800	20,3 %
Produits d'intérêts sur les avoirs en banque		557	217	339	156,2 %
Charges d'intérêts bancaires		-1	-6	5	-82,5 %
Autres produits d'intérêts	8	5 298	4 154	1 144	27,5 %
Produits des commissions	9	67	89	-21	-24,1 %
Produits divers		0	0	-0	-36,9 %
Produit d'exploitation		27 971	25 886	2 085	8,1 %
Charges sur commissions et émoluments	10	-1 367	-1 398	31	-2,2 %
Conseil d'administration et personnel	11	-139	-143	4	-3,0 %
Frais généraux et administratifs	12	-4 783	-3 709	-1 074	29,0 %
Charges administratives		-4 922	-3 852	-1 070	27,8 %
Frais d'émission	13	-1 076	-1 053	-23	2,1 %
Charges d'exploitation		-7 365	-6 303	-1 062	16,8 %
Bénéfice brut		20 606	19 582	1 024	5,2 %
Amortissements et corrections de valeur	14	-	-	-	n/a
Provisions	15	-	-	-	n/a
Bénéfice annuel		20 606	19 582	1 024	5,2 %

Résultat non dilué par action (CHF)	46.31	44.00
Résultat dilué par action (CHF)	46.31	44.00

Tableau de flux de trésorerie

	2024 CHF 1 000	2023 CHF 1 000
Activité de l'entreprise		
Bénéfice annuel	20 606	19 582
+ Amortissements et correctifs de valeur	-	-
+ Augmentation / - Diminution de provisions	-	-
Flux de trésorerie (Cash flow)	20 606	19 582
+ Diminution / - Augmentation des papiers-valeurs (échéance jusqu'à 1 an)	-15 862	17 295
+ Diminution / - Augmentation des autres créances à court terme	1 295 490	-1 558 892
+ Diminution / - Augmentation de l'actif de régularisation	-27 514	-26 807
+ Augmentation / - Diminution des engagements portant intérêts à court terme	-1 316 000	1 534 400
+ Augmentation / - Diminution des autres engagements à court terme	4 493	11 697
+ Augmentation / - Diminution du passif de régularisation	49 392	41 027
Variation de l'actif circulant net	-10 000	18 720
+ Emissions de lettres de gage	9 981 000	8 532 000
- Emissions de prêts de lettres de gage	-9 981 000	-8 532 000
+ Remboursements de prêts de lettres de gage	6 844 000	5 301 000
- Remboursements de lettres de gage	-6 844 000	-5 301 000
Flux de fonds provenant de l'activité de lettres de gage	-	-
Flux de fonds provenant de l'activité de l'entreprise	10 606	38 302
Activité d'investissement		
+ Diminution / - Augmentation des papiers-valeurs (échéance à plus de 1 an)	20 553	-25 986
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	20 553	-25 986
Activité de financement		
- Distribution de dividendes	-18 913	-17 800
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-18 913	-17 800
Variation du fonds des liquidités	12 246	-5 484
Justification		
Montant des liquidités au 1er janvier	3 559	9 043
Montant des liquidités au 31 décembre	15 805	3 559
Variation des liquidités	12 246	-5 484

Le fonds des « liquidités » est identique avec la position au bilan « Liquidités ».

Tableau des fonds propres

	Capital-actions CHF 1 000	Capital-actions non libéré CHF 1 000	Réserves légales CHF 1 000	Réserves facultatives[1] CHF 1 000	Fonds propres CHF 1 000
Etat au 31.12.2022	2 225 000	-1 780 000	40 395	120 874	606 269
Attribution à la réserve légale			810	-810	-
Distribution de dividendes				-17 800	-17 800
Bénéfice 2023				19 582	19 582
Etat au 31.12.2023	2 225 000	-1 780 000	41 205	121 847	608 052
Attribution à la réserve légale			980	-980	-
Distribution de dividendes				-18 913	-18 913
Bénéfice 2024				20 606	20 606
Etat au 31.12.2024	2 225 000	-1 780 000	42 185	122 560	609 745

1 Inclus bénéfice reporté et bénéfice annuel

Le capital-actions de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA se compose de 445'000 actions nominatives d'une valeur nominale individuelle de 5'000 CHF (année précédente: 445'000 actions nominatives). Ces titres sont libérés à hauteur de 20 %. Des engagements écrits s'appliquent au capital-actions non libéré des 24 banques actionnaires selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage.

Selon l'article 3 de la Loi sur l'émission des lettres de gage, les actionnaires de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA doivent être exclusivement des banques cantonales au sens l'art. 3a de la Loi sur les banques et les caisses d'épargne. Des renseignements sur les actionnaires se trouvent dans le tableau « Actionnariat ».

Il n'existe ni capital conditionnel ni capital approuvé.

Les réserves statutaires ou légales non distribuables s'élèvent à 42,2 millions de CHF (exercice précédent: 41,2 millions).

Annexes aux comptes annuels

Principes de présentation des comptes

Les présents comptes annuels ont été réalisés selon les normes de présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Les dispositions de la Loi sur l'émission de lettres de gage (LLG), de l'Ordonnance d'application (OLG), du Code suisse des Obligations (CO) et des Statuts de la Centrale de lettres de gage ont été par ailleurs respectées. Les comptes annuels reflètent une image conforme à la réalité de l'état de la fortune, de la situation financière et des revenus.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

En principe, l'évaluation des comptes est faite sur la base des valeurs d'acquisition historiques. Les actifs et les passifs sont évalués sur une base individuelle. En ce qui concerne les principales positions du bilan, ceci a les implications suivantes:

Liquidités
Les liquidités sont composées d'avoirs en banque et de placements financiers à court terme avec une durée résiduelle de 90 jours au maximum. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Papiers-valeurs
Les papiers-valeurs sont utilisés à des fins de placement et, en règle générale, détenus jusqu'à leur échéance (« held to maturity »). Ce poste se compose exclusivement d'obligations libellées en francs suisses de première catégorie. Leur évaluation se fait selon la méthode dite de la « comptabilité d'exercice » (Accrual Method). Cette méthode implique que les papiersvaleurs sont détenus en règle générale jusqu'à leur échéance. Les agios et les disagios comptabilisés à l'achat sont répartis de façon linéaire sur la durée.

Les gains réalisés en cas de vente anticipée sont portés au compte de résultat au moment de leur réalisation. Les diminutions de valeur en rapport avec la bonité sont comptabilisées de manière individuelle sous forme de corrections de valeur.

Le prêt de titres (« securities lending ») consiste à prêter des papiers-valeurs sans lien avec les affaires de prêts. La Centrale de lettres de gage disposant des droits liés aux papiers-valeurs prêtés, leur transfert n'a aucun effet sur la comptabilisation ni aucune influence sur le bilan. Ces affaires sont traitées avec la Banque Cantonale de Zurich comme contrepartie principale.

Prêts de lettres de gage
Les prêts de lettres de gage aux banques membres sont faits en congruence avec les emprunts de lettres de gage, en ce qui concerne leur échéance et leur montant. Les créances sur les prêts aux membres sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Frais d'émissions à amortir
Les frais d'émission des emprunts, qui sont à la charge de la Centrale de lettres de gage, sont activés au moment de l'émission et amortis pendant la durée des emprunts, ce qui a une influence sur le compte de résultat.

Autres positions au bilan
Les autres positions sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Moment d'enregistrement
Le principe de la date de clôture est appliqué. Les opérations au bilan à terme fixe sont comptabilisées selon le principe de la date de conclusion (date de valeur).

Changements
Les principes de comptabilisation et d'évaluation du rapport annuel n'ont pas été modifiés.

Formes juridiques et gestion

La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA est une société anonyme avec siège à Zurich. Au 31 décembre 2024, le capital-actions se composait de 445'000 actions nominatives de 5'000 CHF chacune, dont 20 % sont libérées. Pour le capital-actions non libéré, des engagements écrits existent des 24 banques cantonales participantes au capital-actions.

Les instituts de lettres de gage sont exonérés des impôts directs de la Confédération, des cantons et des communes; l'exonération ne s'étend pas aux impôts directs des cantons et des communes sur la propriété foncière (article 6 de la Loi sur l'émission de lettres de gage).

La Banque Cantonale de Zurich s'occupe de la gestion de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA depuis sa fondation en 1931. Elle met à disposition le personnel et l'infrastructure.

La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA n'emploie personne.

Commentaires du bilan

1 | Papiers-valeurs

Les papiers-valeurs sont portés à la date de clôture du bilan selon les échéances jusqu'à 1 an et à plus de 1 an:

Valeur nominale			Valeur comptable		Valeur boursière	
31.12.2024 CHF 1 000	31.12.2023 CHF 1 000		31.12.2024 CHF 1 000	31.12.2023 CHF 1 000	31.12.2024 CHF 1 000	31.12.2023 CHF 1 000
64 720	48 875	Echéance jusqu'à 1 an	64 815	48 953	64 736	48 595
640 900	660 770	Echéance à plus de 1 an	646 846	667 399	651 017	641 870
705 620	709 645	**Total**	711 661	716 352	715 754	690 464
122 875	122 337	Dont en prêts de titres	125 358	125 261	125 304	120 043
558 000	570 675	Dont titres admis en pension par la BNS (y compris de propres emprunts)	563 283	576 572	569 059	558 542

La Centrale de lettres de gage ne détient pas d'emprunts subordonnés.

Echéance jusqu'à 1 an

Ces papiers-valeurs arrivent à échéance jusqu'à 1 an:

Valeur nominale		Nature des titres	Valeur comptable		Valeur boursière	
31.12.2024 CHF 1 000	31.12.2023 CHF 1 000		31.12.2024 CHF 1 000	31.12.2023 CHF 1 000	31.12.2024 CHF 1 000	31.12.2023 CHF 1 000
Obligations d'émetteurs domestiques						
5 000	2 000	Confédération	5 062	2 003	5 036	1 999
3 000	17 875	Cantons	2 998	17 893	3 023	17 783
2 500	5 000	Villes, communes	2 500	5 003	2 500	5 000
-	1 000	Entreprises supranationales	-	1 001	-	1 005
9 940	3 000	Banques cantonales	9 942	3 001	9 931	2 995
29 500	5 000	Autres prestataires financiers	29 523	5 004	29 472	4 966
-	5 000	Emprunts propres	-	5 025	-	4 931
4 600	2 000	Divers	4 607	2 000	4 583	1 999
1 000	-	Entreprises d'énergie	1 000	-	1 001	-
55 540	40 875	**Total**	55 633	40 929	55 545	40 677
Obligations d'émetteurs étrangers						
6 000	3 000	Autres prestataires financiers	6 002	3 012	5 981	2 995
3 180	5 000	Entreprises d'énergie	3 180	5 012	3 211	4 923
9 180	8 000	**Total**	9 182	8 023	9 191	7 917
64 720	48 875	**Total à échéance jusqu'à 1 an**	64 815	48 953	64 736	48 595
5 000	2 910	Dont en prêts de titres	5 062	2 919	5 036	2 914
46 580	43 875	Dont titres admis en pension par la BNS (y compris de propres emprunts)	46 668	43 952	46 625	43 600

Echéance à plus de 1 an

Ces papiers-valeurs arrivent à échéance à plus de 1 an:

Valeur nominale		Nature des titres	Valeur comptable		Valeur boursière	
31.12.2024 CHF 1 000	31.12.2023 CHF 1 000		31.12.2024 CHF 1 000	31.12.2023 CHF 1 000	31.12.2024 CHF 1 000	31.12.2023 CHF 1 000
Obligations d'émetteurs domestiques						
33 500	50 000	Confédération	35 545	52 717	36 140	52 139
57 400	51 400	Cantons	57 872	51 924	57 900	49 829
33 350	32 650	Villes, communes	33 678	33 096	34 549	32 629
1 400	1 400	Entreprises supranationales	1 521	1 552	1 539	1 511
81 050	85 070	Banques cantonales	81 574	85 744	79 971	80 029
128 300	147 800	Autres prestataires financiers	129 938	149 106	130 006	141 445
9 700	8 700	Entreprises d'énergie	9 739	8 719	9 385	7 888
134 000	117 000	Emprunts propres	134 278	117 297	135 152	111 858
39 330	37 200	Divers	39 515	37 310	41 018	37 126
518 030	531 220	**Total**	523 660	537 467	525 660	514 454
Obligations d'émetteurs étrangers						
3 000	2 000	Provinces	3 000	2 000	3 270	2 118
3 000	3 000	Villes, communes	3 000	3 000	3 101	3 035
1 140	1 140	Entreprises supranationales	1 140	1 140	1 115	1 078
106 430	109 430	Autres prestataires financiers	106 747	109 812	108 443	107 512
2 300	5 980	Entreprises d'énergie	2 300	5 980	2 248	5 825
7 000	8 000	Divers	7 000	8 000	7 181	7 848
122 870	129 550	**Total**	123 187	129 932	125 358	127 416
640 900	660 770	**Total à échéance à plus de 1 an**	646 846	667 399	651 017	641 870
117 875	119 427	Dont en prêts de titres	120 296	122 342	120 269	117 129
511 420	526 800	Dont titres admis en pension par la BNS (y compris de propres emprunts)	516 615	532 621	522 434	514 942

2 | Prêts de lettres de gage

Les prêts de lettres de gage sont structurés à la date de clôture du bilan selon les échéances jusqu'à 1 an et de plus de 1 an comme suit:

	31.12.2024 CHF 1 000	31.12.2023 CHF 1 000
Echéance jusqu'à 1 an	5 528 000	6 844 000
Echéance à plus de 1 an	77 794 000	73 341 000
Total	83 322 000	80 185 000

Des prescriptions légales et réglementaires sévères s'appliquent à la couverture des prêts hypothécaires des banques membres. Les prêts de lettres de gage ne peuvent être garantis que par des immeubles d'habitation en Suisse. Pour les prêts, la limite de crédit de ces objets est fixée au maximum aux deux tiers de leur valeur. Les prêts aux banques cantonales sont couverts au moins à 115 % leur volume par les objets gagés. De plus, les revenus d'intérêts dus sur les prêts gagés par hypothèque doivent être au moins 10 % plus élevés que les charges d'intérêts sur les prêts de lettres de gage. La LLG stipule que la valeur du stock de couverture ne peut être inférieure à la somme des prêts gagés, y compris les intérêts non encore versés. Grâce à cette obligation légale et à la prescription réglementaire de la Centrale de lettres de gage imposant de limiter pour chaque banque cantonale les prêts gagés à un maximum de 35 % du volume de leurs prêts hypothécaires accordés au plan national, l'échange immédiat des sûretés qui ne sont plus suffisantes est garanti en permanence.

A la date de clôture du bilan, aucune constitution de provision pour les besoins de l'exploitation n'est nécessaire. Des renseignements sur les prêts de lettres de gage des banques membres sont disponibles dans le tableau « Actionnariat ».

3 | Frais d'émission à amortir

Les frais d'émission des emprunts, qui sont à la charge de la Centrale de lettres de gage, sont activés au moment de l'émission et amortis pendant la durée des emprunts et ont une influence sur le compte de résultat. Les frais d'émission à amortir ne sont pas portés au bilan selon leur échéance jusqu'à 1 an ou de plus de 1 an.

Les frais d'émission activés ont évolué comme suit:

	2024 CHF 1 000	2023 CHF 1 000
Valeur initiale	5 775	5 727
Frais d'émission activés pendant l'exercice courant	1 278	1 102
Amortissements/frais d'émissions de l'exercice courant	-1 076	-1 053
Valeur finale	5 977	5 775

Les frais d'émission activés seront amortis comme suit pendant les exercices à venir:

	31.12.2024 CHF 1 000	31.12.2023 CHF 1 000
En 2024		1 012
En 2025	1 075	902
En 2026	955	805
En 2027	835	701
En 2028	716	585
En 2029	570	461
En 2030 et plus tard	1 827	1 308
Total	5 977	5 775

4 | Emprunts de lettres de gage

Les emprunts de lettres de gage sont portés à la date de clôture du bilan selon les échéances jusqu'à 1 an et à plus de 1 an:

Taux	Echéances au 31.12.2024			Echéances au 31.12.2023		
	Jusqu'à 1 an CHF 1 000	Plus de 1 an CHF 1 000	Total CHF 1 000	Jusqu'à 1 an CHF 1 000	Plus de 1 an CHF 1 000	Total CHF 1 000
0,000 - 0,999 %	4 640 000	44 847 000	49 487 000	6 187 000	49 097 000	55 284 000
1,000 - 1,999 %	298 000	28 706 000	29 004 000	657 000	19 517 000	20 174 000
2,000 - 2,999 %	590 000	4 091 000	4 681 000	-	4 577 000	4 577 000
3,000 - 3,999 %	-	150 000	150 000	-	150 000	150 000
Total	5 528 000	77 794 000	83 322 000	6 844 000	73 341 000	80 185 000

Taux d'intérêt moyen au 31.12.2024: 0,85 %
Taux d'intérêt moyen au 31.12.2023: 0,73 %

Le tableau « Emprunts de lettres de gage en circulation » présente les détails concernant les séries, y inclus les augmentations.

	31.12.2024 CHF 1 000	31.12.2023 CHF 1 000
Charge d'intérêts annuels des emprunts de lettres de gage	704 341	587 357
Produit des intérêts annuels des prêts de lettres de gage	727 692	609 570

5 | Capital-actions

Capital-actions non libéré

Le capital-actions est divisé en 445'000 (année précédente: 445'000) actions nominatives d'une valeur nominale de 5'000 CHF chacune, dont 20 % sont libérées. Pour le capital-actions non libéré, des engagements écrits existent des 24 banques cantonales participantes au capital-actions selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage.

Des informations concernant les actionnaires se trouvent dans le tableau « Actionnariat ».

Il n'existe ni capital conditionnel ni capital approuvé.

6 | Réserves légales provenant de bénéfices

Les réserves statutaires ou légales non distribuables s'élèvent à 42,2 millions de CHF (exercice précédent: 41,2 millions).

Commentaires du compte de résultat

7 | Intérêts sur les prêts de lettres de gage

Une marge de trois points de base est prélevée sur le taux de l'emprunt de lettres de gage pour les prêts de lettres de gage depuis le 1er janvier 2014.

8 | Autres produits d'intérêts

La Centrale de lettres de gage gère les flux irréguliers de paiement des intérêts, qui résultent notamment du fait que les prêts sur lettres de gage sont rémunérés semestriellement et les emprunts sur lettres de gage annuellement. Les excès de liquidités à long terme sont investis dans des papiers-valeurs de haute qualité avec des taux d'intérêts fixes. La gestion des liquidités à court terme se fait en principe sous forme d'avances à terme fixes (engagements envers les banques à terme) et de placements à terme (avoirs en banque à terme).

9 | Produit des commissions

Le produit des commissions comprend les commissions sur les papiers-valeurs prêtés à la Banque Cantonale de Zurich.

10 | Commissions et émoluments

Les commissions pour l'encaissement des coupons sont portées à l'échéance au compte de résultat. Quant à la commission sur le remboursement des titres, elle est portée au passif sur un compte de régularisation pendant la durée des emprunts. Dès la série 443, seule une commission d'encaissement annuelle est payée et est chargée à l'échéance au compte de résultat. Les taxes de cotation SIX sont portées au compte de résultat après l'émission.

	2024 CHF 1 000	2023 CHF 1 000
Commission de paiement sur coupons/commission d'encaissement	1 139	1 192
Commission de paiement sur lettres de gage	40	44
Taxe de cotation SIX	188	161
Commissions et émoluments	1 367	1 398

11 | Conseil d'administration et personnel

Cette position comprend surtout les indemnités versées au Conseil d'administration.

	2024 CHF 1 000	2023 CHF 1 000
Honoraires du Conseil d'administration et jetons de présence	131	137
Autres frais de personnel, assurances sociales	8	7
Conseil d'administration et personnel	139	143

La gestion de la Centrale de lettres de gage est assurée par des collaborateurs de la Banque Cantonale de Zurich. La Centrale de lettres de gage n'a donc pas de collaborateurs salariés. En conséquence, elle ne verse pas de salaire ou de rémunération variable aux membres de la direction ni aux autres collaborateurs.

12 | Frais généraux et administratifs

Cette position comprend essentiellement les frais pour la gestion opérationnelle de la société.

	2024 CHF 1 000	2023 CHF 1 000
Gestion	3 046	2 979
Prestations de services de révision	181	96
- dont pour le contrôle de comptes et le contrôle de la surveillance	95	92
- dont pour d'autres prestations de révision[1]	85	4
Autres charges d'exploitation	1 557	634
Frais généraux et administratifs	4 783	3 709

1 en relation avec le projet de numération du reporting du stock de couverture

13 | Frais d'émission

L'annexe 3 des commentaires du bilan donne des informations supplémentaires sur la composition des frais.

14 | Amortissements et corrections de valeur

Aucun pendant l'exercice sous revue (année précédente: aucun).

15 | Provisions

Aucune pendant l'exercice sous revue (année précédente: aucune).

Autres commentaires sur les comptes annuels

Positions extraordinaires, uniques ou non périodiques du compte de résultat

Aucune pendant l'exercice sous revue (année précédente: aucune).

Engagements ne devant pas être portés au bilan

La gestion opérationnelle est réglée par un contrat de gestion conclu avec la Banque Cantonale de Zurich. Ce contrat a été actualisé au 1er janvier 2014 et est en vigueur pour deux ans. Il sera reconduit tacitement pour deux autres années, s'il n'est pas dénoncé par l'une des parties au contrat au moins douze mois avant son arrivée à échéance. Aucune partie signataire n'a fait usage de ce droit de dénonciation. La rémunération des prestations dépend du volume de travail, respectivement du volume d'emprunts de lettres de gage à la fin de l'année calendaire.

Transactions avec des personnes proches
Depuis sa fondation en 1931, la Banque Cantonale de Zurich assure la gestion opérationnelle de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA. Elle met du personnel et l'infrastructure à disposition. La rémunération de ses prestations dépend du volume de travail, respectivement du volume d'emprunts de lettres de gage. La rémunération des prestations correspond au poste « Gestion » figurant à l'annexe 12. Elle a lieu sur une base annuelle.

Toutes les transactions bancaires sont faites par la Banque Cantonale de Zurich. Les services bancaires sont fournis aux conditions du marché. A l'exception de l'octroi de prêts sur lettres de gage (selon le tableau « Actionnariat »), qui sont également soumis aux conditions du marché, il n'y a pas d'autres transactions avec des personnes proches.

Résultats sectoriels
Du fait de la simplicité du modèle d'affaires de la Centrale de lettres de gage (il s'agit exclusivement de l'octroi de prêts aux banques cantonales par prélèvement de fonds sur le marché suisse des capitaux), il n'y a pas à l'interne de reporting au niveau sectoriel. De ce fait, on renonce à la publication de résultats sectoriels.

Evènements essentiels après la clôture du bilan
Les comptes annuels ont été approuvés par le Conseil d'administration le 2 avril 2025. Ils doivent encore être approuvés par l'Assemblée générale. Entre la date de clôture du bilan et le 2 avril 2025, aucun événement particulier n'est survenu qui aurait dû être pris en compte et signalé à cet endroit.

Fonds propres

Les prescriptions sur les fonds propres des deux centrales de lettres de gage suisses sont réglées par la Loi sur l'émission de lettres de gage (LLG) et dans l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage (OLG).

A la date de clôture du bilan, les fonds propres (après affectation du bénéfice) se montent à:

	31.12.2024 CHF 1 000	31.12.2023 CHF 1 000
Capital-actions libéré	445 000	445 000
Réserves légales issues des bénéfices	43 220	42 185
Réserves facultatives issues des bénéfices	102 300	101 700
Bénéfice reporté	313	254
75 % du capital-actions non libéré	1 335 000	1 335 000
Fonds propres pouvant être pris en compte (art. 18 al. 2 OLG)	1 925 833	1 924 139
2 % des créances obligataires au bilan de	83 664 398	80 473 513
Fonds propres requis (art. 10 LLG)	1 673 288	1 609 470
Excédent de fonds propres	252 545	314 669
Taux de couverture des fonds propres	115,1 %	119,6 %

Emprunts de lettres de gage en circulation

ISIN	Série	Taux	Prix d'émission[1]	Libération	Echéance	Montant CHF mios. 31.12.2024		Montant CHF mios. 31.12.2023	
CH 002 705 139 7	372 D	3,000 %	101,150 %	02.10.2006	02.10.2026		150		150
CH 011 901 508 6	405	2,000 %	100,030 %	01.11.2010	30.10.2025	320		320	
			98,908 %	10.12.2010		270	590	270	590
CH 012 735 037 6	410	2,375 %	100,191 %	06.04.2011	06.04.2026		385		385
CH 013 684 715 6	413	1,750 %	101,466 %	02.09.2011	02.09.2026	245		245	
			104,330 %	03.02.2012		250	495	250	495
CH 014 121 969 8	414	1,625 %	100,759 %	31.10.2011	31.10.2024				395
CH 018 121 502 8	420	1,375 %	100,204 %	19.03.2012	19.03.2027	532		532	
			102,453 %	13.11.2012		185	717	185	717
CH 018 291 088 2	422	1,625 %	101,854 %	17.04.2012	17.04.2028	396		396	
			105,050 %	10.09.2012		256	652	256	652
CH 018 525 822 2	423	1,500 %	101,416 %	21.05.2012	21.05.2029	456		456	
			96,193 %	12.12.2013		275	731	275	731
CH 018 906 973 2	424	1,250 %	101,259 %	17.07.2012	17.07.2024				262
CH 020 456 725 6	429	1,375 %	100,720 %	05.02.2013	05.11.2027	227		227	
			99,254 %	20.02.2013		170		170	
			101,209 %	15.05.2013		425	822	425	822
CH 021 024 031 0	432	1,375 %	101,259 %	16.04.2013	16.04.2025		298		298
CH 021 506 435 0	433	1,500 %	101,075 %	21.06.2013	21.06.2028	165		165	
			95,404 %	13.09.2013		179	344	179	344
CH 021 851 789 1	436	1,750 %	101,328 %	25.07.2013	25.02.2026	216		216	
			100,497 %	31.10.2013		85	301	85	301
CH 023 547 535 4	445	1,625 %	100,049 %	17.02.2014	17.06.2026	281		281	
			101,748 %	10.04.2014		125		125	
			111,074 %	14.09.2018		117		117	
			99,065 %	04.10.2022		293	816	293	816
CH 024 586 398 7	450	1,500 %	100,363 %	20.06.2014	05.02.2029	200		200	
			105,149 %	15.09.2014		115		115	
			102,023 %	24.05.2022		173	488	173	488
CH 025 360 923 1	454	0,750 %	100,378 %	15.09.2014	15.04.2024			570	
			104,512 %	21.06.2018				143	713
CH 025 643 460 3	456	0,750 %	100,185 %	23.10.2014	23.09.2024			335	
			100,513 %	18.11.2014				223	
			105,614 %	01.11.2019				295	853
CH 025 981 058 5	457	1,250 %	101,802 %	18.11.2014	16.11.2029	305		305	
			109,643 %	06.10.2017		199		199	
			113,569 %	27.06.2019		275		275	779
			99,549 %	12.03.2024		163	942		
CH 026 343 298 8	459	1,000 %	101,521 %	22.12.2014	22.09.2028	655		655	
			107,436 %	22.04.2020		214		214	
			96,875 %	13.02.2023		251	1 120	251	1 120
CH 026 878 698 2	460	0,625 %	102,495 %	12.02.2015	12.02.2030	700		700	
			107,065 %	29.10.2020		117	817	117	817
CH 027 348 538 0	461	0,375 %	101,676 %	16.03.2015	14.02.2025	250		250	
			101,584 %	15.02.2018		707	957	707	957

D = Placement direct (Série 372)

Emprunts de lettres de gage en circulation

ISIN	Série	Taux	Prix d'émission[1]	Libération	Echéance	Montant CHF mios. 31.12.2024		Montant CHF mios. 31.12.2023	
CH 027 348 539 8	462	0,625 %	101,940 %	16.03.2015	16.07.2029	366		366	
			104,715 %	03.05.2017		98		98	
			104,319 %	22.04.2020		263		263	
			106,894 %	29.10.2020		107	834	107	834
CH 027 866 710 7	463	0,125 %	100,129 %	30.04.2015	12.03.2024			460	
			101,343 %	19.11.2015				181	
			100,606 %	03.12.2018				297	938
CH 027 866 711 5	464	0,500 %	101,490 %	30.04.2015	30.04.2030	333		333	
			96,415 %	28.07.2015		370	703	370	703
CH 028 584 936 7	466	0,625 %	100,115 %	30.06.2015	30.06.2027	295		295	
			104,001 %	19.11.2015		141		141	
			103,499 %	06.10.2017		167		167	
			106,521 %	22.12.2020		171		171	
			98,287 %	24.05.2022		83	857	83	857
CH 028 828 638 5	467	0,500 %	100,586 %	28.07.2015	28.07.2025	740		740	
			103,841 %	19.11.2015		221	961	221	961
CH 029 518 638 8	469	0,375 %	100,664 %	15.09.2015	15.09.2025	167		167	
			103,475 %	21.11.2016		108		108	
			101,610 %	02.05.2018		313	588	313	588
CH 030 087 426 7	470	0,125 %	100,114 %	02.11.2015	17.07.2024			267	
			100,272 %	28.03.2018				404	671
CH 030 087 428 3	471	0,625 %	100,181 %	02.11.2015	01.11.2030	487		487	
			101,941 %	19.11.2015		189		189	
			104,319 %	22.04.2020		230	906	230	906
CH 030 617 373 0	473	0,125 %	100,248 %	15.12.2015	25.02.2026	105		105	
			100,038 %	31.10.2017		426	531	426	531
CH 030 617 374 8	474	0,500 %	100,917 %	15.12.2015	20.09.2030	233		233	
			100,358 %	15.12.2016		155		155	
			102,025 %	15.09.2017		141		141	
			103,031 %	22.04.2020		283	812	283	812
CH 030 725 642 7	475	0,250 %	100,089 %	11.02.2016	11.02.2028	138		138	
			100,917 %	30.03.2016		394		394	
			101,639 %	21.11.2016		160		160	
			99,165 %	14.09.2018		81		81	
			102,839 %	21.05.2021		118	891	118	891
CH 030 725 645 0	476	0,600 %	100,334 %	11.02.2016	11.12.2035	393		393	
			97,486 %	08.02.2019		120		120	
			103,222 %	04.06.2019		119		119	
			106,783 %	28.01.2020		264	896	264	896
CH 031 251 271 5	478	0,500 %	101,576 %	30.03.2016	30.03.2034	485		485	
			99,177 %	31.10.2017		130		130	
			95,284 %	03.12.2018		93		93	
			104,467 %	21.05.2021		109	817	109	817
CH 031 940 374 4	480	0,050 %	100,416 %	07.06.2016	06.11.2026	276		276	
			100,823 %	25.07.2016		397		397	
			100,003 %	21.11.2016		231	904	231	904

ISIN	Série	Taux	Prix d'émission[1]	Libération	Echéance	Montant CHF mios. 31.12.2024		Montant CHF mios. 31.12.2023	
CH 031 940 378 5	481	0,300 %	100,626 %	07.06.2016	06.06.2031	212		212	
			103,702 %	25.07.2016		277		277	
			97,354 %	17.07.2017		341		341	
			96,396 %	14.09.2018		106	936	106	936
CH 033 658 766 9	482	0,000 %	101,097 %	02.09.2016	14.06.2024			310	
			100,000 %	28.02.2017				538	848
CH 033 658 771 9	483	0,000 %	100,209 %	02.09.2016	27.01.2027	270		270	
			98,722 %	08.02.2019		210		210	
			104,964 %	10.09.2019		100		100	
			102,751 %	21.02.2020		209	789	209	789
CH 033 658 772 7	484	0,125 %	101,158 %	02.09.2016	02.09.2031	183		183	
			100,213 %	21.10.2016		150		150	
			95,755 %	28.11.2016		236		236	
			96,351 %	04.05.2017		131		131	
			100,180 %	26.11.2021		140	840	140	840
CH 033 764 558 1	485	0,000 %	100,000 %	21.10.2016	02.10.2026	277		277	
			101,668 %	03.12.2019		182	459	182	459
CH 034 458 380 9	486	0,125 %	100,212 %	28.11.2016	02.12.2024			487	
			100,524 %	21.02.2017				247	
			102,474 %	04.06.2019				212	946
CH 034 458 381 7	487	0,375 %	100,325 %	28.11.2016	24.10.2028	412		412	
			98,696 %	08.06.2018		330		330	
			106,577 %	11.10.2019		185	927	185	927
CH 034 458 379 1	488	0,250 %	100,846 %	15.12.2016	21.05.2025	475		475	
			102,282 %	03.05.2017		286	761	286	761
CH 035 259 588 5	489	0,375 %	100,902 %	21.02.2017	21.09.2027	407		407	
			101,300 %	28.02.2017		177		177	
			102,536 %	03.05.2017		215	799	215	799
CH 035 259 589 3	490	0,500 %	100,110 %	21.02.2017	20.02.2032	285		285	
			102,562 %	03.05.2017		190		190	
			100,593 %	06.06.2017		196		196	
			100,283 %	01.12.2017		98	769	98	769
CH 035 767 615 1	491	0,010 %	100,000 %	12.04.2017	05.02.2024			312	
			100,680 %	01.12.2017				148	
			100,035 %	08.06.2018				89	
			100,387 %	02.10.2018				163	712
CH 035 767 616 9	492	0,375 %	100,969 %	12.04.2017	07.12.2026	250		250	
			102,523 %	15.09.2017		270		270	
			100,431 %	08.06.2018		295	815	295	815
CH 035 767 617 7	493	0,500 %	100,682 %	12.04.2017	12.10.2029	150		150	
			104,522 %	04.06.2019		170		170	
			104,598 %	22.05.2020		680	1 000	680	1 000
CH 036 153 282 0	494	0,250 %	100,684 %	04.05.2017	26.05.2027	370		370	
			98,854 %	28.03.2018		207		207	
			103,402 %	06.10.2020		116		116	
			103,735 %	16.09.2021		195	888	195	888
CH 036 153 291 1	495	0,250 %	101,028 %	06.06.2017	12.05.2026	161		161	
			103,780 %	15.07.2019		316		316	
			102,927 %	21.05.2021		180	657	180	657

Emprunts de lettres de gage en circulation

ISIN	Série	Taux	Prix d'émission[1]	Libération	Echéance	Montant CHF mios. 31.12.2024		Montant CHF mios. 31.12.2023	
CH 036 153 306 7	496	0,250 %	100,664 %	17.07.2017	01.12.2025	452		452	
			101,088 %	06.10.2017		208		208	
			103,782 %	27.06.2019		50	710	50	710
CH 037 347 607 3	497	0,375 %	100,652 %	31.10.2017	24.07.2028	374		374	
			99,034 %	03.12.2018		297		297	
			102,231 %	22.04.2020		195	866	195	866
CH 037 347 619 8	498	0,250 %	100,040 %	01.12.2017	06.12.2027	542		542	
			103,629 %	27.06.2019		267		267	
			103,548 %	29.10.2020		191	1 000	191	1 000
CH 037 347 641 2	499	0,500 %	101,034 %	15.02.2018	19.05.2028	373		373	
			100,873 %	21.06.2018		350		350	
			103,916 %	15.12.2021		254	977	254	977
CH 037 347 642 0	500	0,650 %	100,285 %	15.02.2018	15.02.2033	222		222	
			98,907 %	28.03.2018		247		247	
			99,671 %	02.05.2018		77		77	
			98,338 %	08.06.2018		111		111	
			105,471 %	26.11.2021		116	773	116	773
CH 037 347 669 3	501	0,500 %	100,588 %	02.05.2018	24.11.2028	120		120	
			100,765 %	24.07.2018		65		65	
			105,265 %	28.01.2020		714	899	714	899
CH 037 347 696 6	502	0,750 %	100,390 %	21.06.2018	21.06.2033	176		176	
			100,378 %	24.07.2018		42		42	
			99,213 %	06.11.2018		71		71	
			108,201 %	27.06.2019		133	422	133	422
CH 039 863 327 8	503	0,125 %	100,243 %	24.07.2018	16.04.2025	314		314	
			101,662 %	02.04.2019		119	433	119	433
CH 039 863 348 4	504	0,250 %	100,170 %	02.10.2018	20.07.2026		195		195
CH 039 863 349 2	505	0,750 %	100,500 %	02.10.2018	01.10.2032	129		129	
			112,058 %	11.10.2019		129		129	
			108,931 %	03.09.2020		266		266	
			109,388 %	29.10.2020		142	666	142	666
CH 039 863 356 7	506	0,125 %	100,101 %	06.11.2018	31.10.2024			235	
			101,594 %	05.03.2019				271	506
CH 039 863 357 5	507	0,625 %	100,739 %	06.11.2018	08.03.2029	164		164	
			106,922 %	15.07.2019		146		146	
			103,972 %	06.04.2020		690	1 000	690	1 000
CH 041 904 084 2	508	0,550 %	100,341 %	08.02.2019	29.01.2031	100		100	
			102,530 %	02.04.2019		351		351	
			105,941 %	27.06.2019		149		149	
			111,339 %	10.09.2019		60		60	
			104,882 %	21.05.2021		231	891	231	891
CH 041 904 094 1	509	0,300 %	100,420 %	05.03.2019	09.04.2029	349		349	
			102,620 %	15.07.2020		587	936	587	936
CH 041 904 095 8	510	0,700 %	100,281 %	05.03.2019	04.03.2039	133		133	
			100,930 %	02.04.2019		181		181	
			106,940 %	15.07.2019		135	449	135	449
CH 041 904 116 2	511	0,000 %	101,106 %	15.05.2019	23.06.2025		230		230

ISIN	Série	Taux	Prix d'émission[1]	Libération	Echéance	Montant CHF mios. 31.12.2024		Montant CHF mios. 31.12.2023	
CH 041 904 117 0	512	0,200 %	100,455 %	15.05.2019	10.09.2029	265		265	
			102,585 %	01.11.2019		90		90	
			100,366 %	22.04.2020		355	710	355	710
CH 041 904 118 8	513	0,500 %	100,760 %	15.05.2019	15.05.2034	270		270	
			105,062 %	03.12.2019		224	494	224	494
CH 041 904 146 9	514	0,000 %	104,571 %	10.09.2019	10.09.2037	115		115	
			96,353 %	01.11.2019		147	262	147	262
CH 046 123 896 3	515	0,100 %	100,478 %	03.12.2019	03.12.2031		980		980
CH 046 123 913 6	516	0,125 %	100,734 %	28.01.2020	23.03.2032	367		367	
			98,448 %	22.04.2020		338	705	338	705
CH 050 607 116 3	517	0,000 %	102,416 %	21.02.2020	02.04.2031	146		146	
			99,615 %	10.06.2021		481	627	481	627
CH 050 607 117 1	518	0,020 %	100,122 %	21.02.2020	30.01.2040	190		190	
			93,222 %	22.04.2020		204	394	204	394
CH 053 689 270 3	519	0,125 %	100,238 %	22.05.2020	23.04.2032	409		409	
			100,481 %	15.07.2020		287	696	287	696
CH 053 689 271 1	520	0,200 %	100,593 %	22.05.2020	22.05.2042	271		271	
			103,295 %	29.10.2020		25	296	25	296
CH 053 689 275 2	521	0,100 %	100,174 %	12.06.2020	12.06.2030		394		394
CH 053 689 276 0	522	0,250 %	100,342 %	12.06.2020	12.06.2040		146		146
CH 053 689 290 1	523	0,200 %	100,483 %	15.07.2020	13.07.2035	335		335	
			102,939 %	29.10.2020		106		106	
			103,409 %	22.12.2020		142	583	142	583
CH 053 689 319 8	524	0,000 %	100,902 %	03.09.2020	21.06.2028	355		355	
			101,119 %	09.03.2021		209	564	209	564
CH 053 689 321 4	525	0,125 %	100,260 %	03.09.2020	03.09.2035	218		218	
			101,027 %	10.11.2020		245	463	245	463
CH 053 689 341 2	526	0,000 %	101,005 %	06.10.2020	19.07.2030	155		155	
			101,752 %	22.12.2020		362	517	362	517
CH 053 689 342 0	527	0,050 %	100,804 %	06.10.2020	06.10.2043		131		131
CH 057 057 615 4	528	0,000 %	100,941 %	10.11.2020	15.03.2030	405		405	
			98,017 %	11.02.2022		542	947	542	947
CH 058 903 101 9	529	0,000 %	102,235 %	17.02.2021	05.02.2029	448		448	
			100,295 %	29.10.2021		264	712	264	712
CH 058 903 102 7	530	0,000 %	101,027 %	17.02.2021	18.03.2033	280		280	
			98,398 %	21.05.2021		129	409	129	409
CH 058 903 103 5	531	0,000 %	100,340 %	17.02.2021	15.02.2036	342		342	
			97,116 %	21.05.2021		61		61	
			97,103 %	10.06.2021		170		170	
			97,352 %	15.12.2021		255	828	255	828
CH 058 903 111 8	532	0,100 %	100,379 %	09.03.2021	03.10.2031		504		504
CH 058 903 112 6	533	0,250 %	100,634 %	09.03.2021	21.04.2036	183		183	
			100,452 %	26.11.2021		18	201	18	201
CH 110 109 652 2	534	0,000 %	101,419 %	16.04.2021	13.03.2028	347		347	
			101,306 %	10.06.2021		280		280	
			101,323 %	20.07.2021		373	1 000	373	1 000
CH 110 109 653 0	535	0,100 %	100,352 %	16.04.2021	25.05.2032		207		207
CH 110 109 654 8	536	0,200 %	100,588 %	16.04.2021	12.06.2035		372		372
CH 111 822 342 4	537	0,100 %	100,045 %	20.07.2021	25.06.2032		488		488

Emprunts de lettres de gage en circulation

ISIN	Série	Taux	Prix d'émission[1]	Libération	Echéance	Montant CHF mios. 31.12.2024		Montant CHF mios. 31.12.2023	
CH 113 193 124 3	538	0,000 %	101,194 %	16.09.2021	25.07.2031	206		206	
			98,755 %	29.10.2021		601	807	601	807
CH 113 193 125 0	539	0,000 %	100,000 %	16.09.2021	16.09.2036		200		200
CH 113 193 140 9	540	0,300 %	100,147 %	29.10.2021	29.10.2036		227		227
CH 114 872 804 6	541	0,100 %	100,239 %	15.12.2021	05.05.2031		595		595
CH 114 872 817 8	542	0,375 %	100,055 %	11.02.2022	03.11.2032		249		249
CH 114 872 818 6	543	0,450 %	100,430 %	11.02.2022	11.02.2042		156		156
CH 114 872 825 1	544	0,350 %	100,020 %	02.03.2022	02.08.2027		448		448
CH 114 872 826 9	545	0,650 %	100,269 %	02.03.2022	03.10.2031		411		411
CH 114 872 827 7	546	0,750 %	100,532 %	02.03.2022	02.03.2037		156		156
CH 117 056 565 4	547	0,750 %	100,402 %	28.03.2022	19.08.2030		445		445
CH 117 056 566 2	548	0,900 %	100,301 %	28.03.2022	20.05.2033		212		212
CH 117 056 567 0	549	1,000 %	100,035 %	28.03.2022	12.10.2037		168		168
CH 117 056 579 5	550	1,100 %	100,367 %	22.04.2022	18.04.2028	324		324	
			100,132 %	24.05.2022		78	402	78	402
CH 117 056 580 3	551	1,400 %	100,444 %	22.04.2022	30.08.2032	316		316	
			98,832 %	24.05.2022		296		296	
			96,942 %	13.02.2023		201	813	201	813
CH 117 056 581 1	552	1,450 %	100,857 %	22.04.2022	14.03.2042	333		333	
			97,389 %	24.05.2022		194	527	194	527
CH 118 921 782 6	553	1,500 %	100,346 %	20.06.2022	17.12.2029	323		323	
			97,518 %	07.03.2023		217	540	217	540
CH 118 921 783 4	554	1,700 %	100,419 %	20.06.2022	27.07.2032	366		366	
			100,147 %	09.09.2022		348		348	
			100,832 %	22.12.2022		96	810	96	810
CH 118 921 784 2	555	1,900 %	100,167 %	20.06.2022	07.07.2042	267			267
			111,867 %	06.08.2024		224			
			115,925 %	03.09.2024		120	611		
CH 118 921 789 1	556	1,450 %	100,266 %	19.07.2022	30.04.2030		292		292
CH 118 921 790 9	557	1,650 %	100,082 %	19.07.2022	21.12.2032	346		346	
			97,171 %	07.03.2023		343		343	
			98,425 %	30.05.2023		85		85	
			99,232 %	16.06.2023		302	1 076	302	1 076
CH 118 921 791 7	558	1,800 %	100,078 %	19.07.2022	23.05.2036	305		305	
			98,636 %	30.05.2023		128	433	128	433
CH 120 636 740 6	559	1,500 %	100,128 %	09.09.2022	22.05.2029		252		252
CH 120 636 742 2	560	1,850 %	100,068 %	09.09.2022	02.04.2037	265		265	
			102,162 %	22.12.2022		120		120	
			102,132 %	28.11.2023		156	541	156	541
CH 120 636 752 1	561	2,100 %	100,356 %	04.10.2022	19.07.2030	184		184	
			102,447 %	20.10.2023		87	271	87	271
CH 120 636 753 9	562	2,200 %	100,183 %	04.10.2022	04.10.2034	407		407	
			105,802 %	22.12.2022		231	638	231	638
CH 120 636 757 0	563	1,625 %	100,162 %	07.11.2022	07.04.2026	237		237	
			99,240 %	25.07.2023		188		188	425
			101,322 %	02.12.2024		390	815		
CH 120 636 758 8	564	2,125 %	100,547 %	07.11.2022	19.08.2030	432		432	
			102,506 %	30.05.2023		123	555	123	555

ISIN	Série	Taux	Prix d'émission[1]	Libération	Echéance	Montant CHF mios. 31.12.2024		Montant CHF mios. 31.12.2023	
CH 120 636 759 6	565	2,350 %	100,821 %	07.11.2022	17.11.2037	260		260	
			105,112 %	30.05.2023		74		74	
			106,786 %	16.06.2023		184	518	184	518
CH 123 210 702 4	566	1,500 %	100,389 %	12.12.2022	19.04.2027	143			143
			101,796 %	31.10.2024		168	311		
CH 123 210 703 2	567	1,700 %	100,660 %	12.12.2022	02.12.2030	264		264	
			100,274 %	19.09.2023		69		69	333
			101,826 %	14.06.2024		238			
			103,557 %	06.08.2024		191	762		
CH 123 210 704 0	568	1,800 %	100,510 %	12.12.2022	12.12.2034	428		428	
			99,153 %	30.05.2023		141	569	141	569
CH 123 946 455 0	569	1,900 %	100,911 %	13.02.2023	12.02.2038		200		200
CH 123 946 463 4	570	2,125 %	101,532 %	07.03.2023	21.09.2038		300		300
CH 123 946 472 5	571	2,000 %	100,094 %	28.04.2023	17.12.2029	355		355	
			102,035 %	19.09.2023		55	410	55	410
CH 123 946 473 3	572	2,050 %	100,325 %	28.04.2023	25.05.2032	450			450
			110,283 %	19.12.2024		104	554		
CH 123 946 474 1	573	2,100 %	100,897 %	28.04.2023	27.04.2035	230		230	
			102,107 %	30.05.2023		230	460	230	460
CH 126 684 710 7	574	1,700 %	100,165 %	16.06.2023	24.07.2028	199		199	
			100,222 %	19.09.2023		50	249	50	249
CH 126 684 721 4	575	1,850 %	100,146 %	25.07.2023	05.05.2031	432		432	
			101,331 %	19.09.2023		151	583	151	583
CH 126 684 722 2	576	1,850 %	100,422 %	25.07.2023	19.07.2038	526			526
			111,253 %	03.09.2024		125	651		
CH 126 684 726 3	577	1,800 %	100,240 %	30.08.2023	10.09.2029	145		145	
			101,611 %	28.11.2023		345	490	345	490
CH 126 684 727 1	578	1,850 %	100,541 %	30.08.2023	22.09.2033	430		430	
			101,892 %	28.11.2023		218		218	648
			107,650 %	03.09.2024		91	739		
CH 126 684 728 9	579	1,850 %	100,667 %	30.08.2023	26.11.2038	425		425	
			102,157 %	19.09.2023		86	511	86	511
CH 129 022 244 2	580	1,800 %	100,189 %	20.10.2023	22.07.2033		296		296
CH 129 022 245 9	581	1,850 %	100,520 %	20.10.2023	25.10.2038		187		187
CH 130 611 710 7	582	1,300 %	100,239 %	18.12.2023	27.12.2028	165			165
			100,575 %	17.07.2024		260			
			101,650 %	03.09.2024		241			
			101,500 %	23.09.2024		289	955		
CH 130 611 711 5	583	1,400 %	100,535 %	18.12.2023	16.01.2032	217			217
			100,744 %	15.04.2024		187			
			103,469 %	31.10.2024		108	512		
CH 130 611 712 3	584	1,450 %	100,604 %	18.12.2023	18.01.2039		291		291
CH 131 996 840 5	585	1,500 %	100,374 %	05.02.2024	02.04.2031	155			
			101,016 %	07.05.2024		184	339		
CH 131 996 841 3	586	1,550 %	100,401 %	05.02.2024	24.10.2033		472		
CH 131 996 842 1	587	1,550 %	100,273 %	05.02.2024	05.04.2039		195		
CH 131 996 852 0	588	1,450 %	100,377 %	12.03.2024	03.11.2032	381			
			104,789 %	02.12.2024		329	710		

Emprunts de lettres de gage en circulation

ISIN	Série	Taux	Prix d'émission[1]	Libération	Echéance	Montant CHF mios. 31.12.2024		Montant CHF mios. 31.12.2023
CH 131 996 853 8	589	1,500 %	100,450 %	12.03.2024	23.06.2036	330		
			105,797 %	03.09.2024		118		
			105,221 %	31.10.2024		262	710	
CH 131 996 861 1	590	1,400 %	100,294 %	15.04.2024	06.11.2034	437		
			104,017 %	03.09.2024		131	568	
CH 131 996 862 9	591	1,400 %	100,362 %	15.04.2024	15.03.2038	364		
			108,057 %	19.12.2024		171	535	
CH 131 996 868 6	592	1,450 %	100,353 %	07.05.2024	07.12.2033	394		
			103,647 %	23.09.2024		220	614	
CH 131 996 869 4	593	1,450 %	100,319 %	07.05.2024	07.09.2039		288	
CH 134 674 298 9	594	1,450 %	100,009 %	14.06.2024	02.08.2034	324		
			102,485 %	06.08.2024		324		
			107,092 %	19.12.2024		181	829	
CH 134 674 299 7	595	1,450 %	100,299 %	14.06.2024	10.10.2039		175	
CH 136 140 171 9	596	1,250 %	100,180 %	17.07.2024	19.04.2033		187	
CH 136 140 172 7	597	1,300 %	100,542 %	17.07.2024	14.11.2039		161	
CH 137 390 446 0	598	1,070 %	100,111 %	23.09.2024	01.03.2040	134		
			101,549 %	02.12.2024		432		
			104,208 %	19.12.2024		109	675	
CH 138 091 031 0	599	1,050 %	100,405 %	31.10.2024	31.10.2044	117		
			104,861 %	19.12.2024		117	234	
CH 139 290 362 6	600	0,900 %	100,026 %	02.12.2024	26.10.2035	199		
			101,933 %	19.12.2024		191	390	
Total							83 322	80 185

1 Au 1er mars 2015, la commission de placement est passée du principe brut au principe net. A partir de cette date, les prix d'émission sont en conséquence plus bas.

Structure des échéances des emprunts de lettres de gage

Etat au 31 décembre 2024

Echéances	Montant CHF mios. Taux d'intérêt 0,000 - 0,999 %	Montant CHF mios. Taux d'intérêt 1,000 - 1,999 %	Montant CHF mios. Taux d'intérêt 2,000 - 2,999 %	Montant CHF mios. Taux d'intérêt 3,000 - 3,999 %	Total CHF mios.
2025	4 640	298	590	-	5 528
2026	3 561	2 427	385	150	6 523
2027	4 781	1 850	-	-	6 631
2028	6 124	3 722	-	-	9 846
2029	5 192	3 443	410	-	9 045
2030	5 541	1 054	826	-	7 421
2031	6 591	922	-	-	7 513
2032	3 780	3 921	554	-	8 255
2033	1 816	2 308	-	-	4 124
2034	1 311	1 966	638	-	3 915
2035	2 704	-	460	-	3 164
2036	1 456	1 143	-	-	2 599
2037	418	709	518	-	1 645
2038	-	2 084	300	-	2 384
2039	449	1 110	-	-	1 559
2040	540	675	-	-	1 215
2042	452	1 138	-	-	1 590
2043	131	-	-	-	131
2044	-	234	-	-	234
Total	49 487	29 004	4 681	150	83 322

Shape the future
with confidence

Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone: +41 58 286 31 11
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de
Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA,
Zurich

Zurich, le 2 avril 2025

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit
Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le tableau des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 18 - 39) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2024 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux directives régissant l'établissement des comptes annuels de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, les normes Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit
Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Eléments clés de l'audit
Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels de la période sous revue. Ces éléments ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion d'audit sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion d'audit distincte sur ces éléments. Nous décrivons ci-dessous, pour l'élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Par conséquent, notre audit comprend la mise en

œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre à l'élément décrit ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels.

Activité de crédit – Dépréciation des prêts de lettres de gage aux banques membres

Risque	Les prêts de lettres de gage aux banques membres totalisent de 83.32 milliards de CHF au 31 décembre 2024, soit 98.9% du total du bilan. A la date du bilan, aucun correctif de valeur n'est enregistré. La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA présente les prêts de lettres de gage aux banques membres à la valeur nominale. La détermination d'un éventuel besoin de provision pour dépréciation d'actif est réalisée sur base individuelle et se mesure à la différence entre la valeur nominale de la créance et le montant de récupération probable, en tenant compte du risque de contrepartie et de la valeur des gages. Conformément aux dispositions règlementaires, les banques membres de la Centrale de lettres de gage doivent couvrir les prêts reçus par des créances hypothécaires gagées à hauteur de minimum 115 %. Seuls les objets situés en Suisse peuvent servir de couverture des prêts de lettres de gage et le taux de nantissement maximum est limité à deux tiers de leur valeur de nantissement. L'appréciation de la valeur des prêts de lettres de gage est essentielle pour la détermination de la fortune, de la situation financière et de la capacité bénéficiaire de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA. De ce fait elle représente un domaine de contrôle essentiel. La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA décrit les principes de présentation et d'évaluation ainsi que d'autres informations relatives aux prêts de lettres de gage pages 18-19 (bilan), 23-24 (principes de présentation et d'évaluation) ainsi que 26 (tableau des prêts de lettres de gage) de son rapport annuel.
Nos procédures d'audit	Nos contrôles comprenaient l'appréciation des processus d'octroi des prêts de lettres de gage et leur surveillance ainsi que l'appréciation de la solvabilité de l'emprunteur. Les banques membres de la Centrale de lettres de gage doivent charger leur société d'audit respective de réaliser un contrôle annuel du registre des gages et de la couverture des prêts (Loi sur l'émission de lettres de gage, art. 38b). Dans le cadre de notre révision, nous avons consulté les rapports des sociétés d'audit des banques membres. Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant la dépréciation des prêts de lettres de gage aux membres.

Shape the future with confidence

Autres informations
La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels
Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels, lesquels donnent une image fidèle conformément aux directives régissant l'établissement des comptes annuels de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, aux normes Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels
Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Shape the future with confidence

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Bruno Patusi
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Fredrik Berglund
Expert-réviseur agréé

Affectation du bénéfice

Le 2 avril 2025, le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale d'affecter le bénéfice de la manière suivante:

	2024 CHF 1 000	2023 CHF 1 000
Bénéfice reporté	254	914
Bénéfice annuel	20 606	19 582
A disposition de l'Assemblée générale	20 860	20 497
Attribution à la réserve légale	-1 035	-980
Attribution à la réserve facultative	-600	-350
Distribution de dividendes		
4,25 % sur 445 000 actions (CHF 1 000 libéré)	-18 913	-18 913
Bénéfice reporté à nouveau	313	254

Si l'assemblée générale du 27 juin 2025 approuve l'utilisation proposée du bénéfice, le versement du dividende aura lieu à la date valeur du 11 juillet 2025 (42.50 CHF brut par action, net après déduction de 35 % d'impôt anticipé).

Aperçu pluriannuel

(Exercices comptables)

	2024 CHF 1 000	2023 CHF 1 000	2022 CHF 1 000	2021 CHF 1 000	2020 CHF 1 000
Activités d'émission					
Emissions	9 981 000	8 532 000	10 443 000	8 583 000	11 258 000
Remboursements	-6 844 000	-5 301 000	-3 716 000	-4 047 000	-3 837 000
Variations du stock	3 137 000	3 231 000	6 727 000	4 536 000	7 421 000

	31.12.2024 CHF 1 000	31.12.2023 CHF 1 000	31.12.2022 CHF 1 000	31.12.2021 CHF 1 000	31.12.2020 CHF 1 000
Volume des lettres de gage					
Emprunts/prêts de lettres de gage	83 322 000	80 185 000	76 954 000	70 227 000	65 691 000

	31.12.2024 %	31.12.2023 %	31.12.2022 %	31.12.2021 %	31.12.2020 %
Taux d'intérêt moyen pondéré par les capitaux					
Emprunts de lettres de gage	0,85 %	0,73 %	0,62 %	0,53 %	0,62 %
Prêts de lettres de gage	0,87 %	0,76 %	0,65 %	0,56 %	0,64 %

	2024 CHF 1 000	2023 CHF 1 000	2022 CHF 1 000	2021 CHF 1 000	2020 CHF 1 000
Compte de résultat					
Produit d'exploitation	27 971	25 886	23 009	22 190	19 526
dont marge d'intérêt des lettres de gage	22 606	21 643	19 378	16 801	14 535
dont autre produits d'intérêts	5 298	4 154	3 542	5 397	4 947
Charges sur commissions et émoluments	-1 367	-1 398	-1 696	-1 839	-2 121
Charges administratives	-4 922	-3 852	-4 175	-3 753	-3 155
Frais d'émission	-1 076	-1 053	-978	-927	-878
Bénéfice brut	20 606	19 582	16 160	15 672	13 373
Bénéfice annuel	20 606	19 582	16 160	15 672	13 373

	31.12.2024 CHF 1 000	31.12.2023 CHF 1 000	31.12.2022 CHF 1 000	31.12.2021 CHF 1 000	31.12.2020 CHF 1 000
Fonds propres (après affectation du bénéfice)					
Fonds propres pouvant être pris en compte (art. 18 al. 2 OLG)	1 925 833	1 924 139	1 923 469	1 925 110	1 442 438
Fonds propres requis (art. 10 LLG)	1 673 288	1 609 470	1 543 946	1 409 011	1 318 481
Excédent de fonds propres	252 545	314 669	379 524	516 098	123 956
Taux de couverture des fonds propres	115,1 %	119,6 %	124,6 %	136,6 %	109,4 %
Rapport entre capital propre à prendre en compte et la totalité des fonds de tiers	2,3 %	2,4 %	2,5 %	2,7 %	2,2 %

	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Notations					
Moody's (emprunts)	Aaa (stable)	Aaa (stable)	Aaa (stable)	Aaa (stable)	Aaa (stable)
Banque Cantonale de Zurich (émetteur)	AAA (stable)	AAA (stable)	AAA (stable)	AAA (stable)	AAA (stable)

	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Notations de durabilité (émetteur)					
MSCI ESG	AAA	A	A	A	A
ISS ESG	C Prime	C Prime	C Prime	C Prime	C Prime

Ce texte a été traduit. Seule la version allemande fait foi.

Impressum
Editeur Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, Case postale, CH-8010 Zurich
Conseils stratégiques Stephan Bochsler Consulting, CH-8914 Aeugst am Albis
Conception & Graphisme Concept & Artwork AG, CH-8044 Gockhausen
Photos Getty Images (couverture: viaduc de Wiesner), Selina Meier (Avant-propos: Conseil d'administration, Direction et équipe)
Impression Staffel Medien AG, CH-8045 Zurich
© Copyright 2025, Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA

Centrale de lettres de gage
Banques Cantonales Suisses